

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique... \$8.00
UNION POSTALE... \$10.00

Edition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 6121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Le cabinet que M. King ne forme pas Le vote de la femme

Etude de Droit social

par M. l'abbé Arthur Curotte

IV

La société ne "peut" pas et ne "doit" pas accorder le droit de vote à la femme.

Ce que la femme ne peut réclamer comme un droit naturel, la société peut-elle le lui accorder à titre gracieux? Autre "question éternelle" à laquelle nous donnons encore une réponse négative, dussions-nous scandaliser nos députés et nos sénateurs, qui n'ont pas eu l'air de douter de leur pouvoir de créer ce "droit légal" en faveur de la femme. Les législateurs de nos jours semblent inclinés à faire un acte de foi aveugle à ce dogme démocratique, "le droit est créé par la volonté générale". Ils croient naïvement à "la toute-puissance de la moitié des citoyens plus un", selon l'expression pittoresque de Jules Lemaitre. C'est faire trop d'honneur au sophisme grécois que de donner à ses révérends la valeur d'axiomes de la science sociale. Le parlement et le sénat canadien eussent-ils voté à l'unanimité des voix le suffrage féminin, nous ne leur reconnaitrions pas pour cela la nature et la valeur d'un droit légal. Décidément on va nous regarder comme un représentant du moyen-

âge égaré dans le vingtième siècle! Nous résumons nécessairement une argumentation susceptible de développements intéressants. Il est indubitable que je puis me montrer généreux envers qui je veux, et que je suis libre de donner dans toute la mesure de mon bon cœur, mais à une condition: "ne laudatur jus tertii" en d'autres termes, je ne puis donner que ce qui m'appartient, et encore en sauvegardant le droit d'une tierce personne. L'exemple est classique: Je suis propriétaire d'une terre, mais à laquelle est attachée une servitude, disons un droit de passage; personne ne me contestera le droit de léguer cette terre par testament ou donation entre vifs, mais je ne puis supprimer le droit des tiers intéressés.

Accorder aux femmes un droit légal dont l'exercice prive totalement ou partiellement les pères de famille d'un de leurs droits politiques naturels, c'est, si nous ne nous abusons pas, une usurpation de pouvoir colorée, c'est la lésion grave du droit d'un tiers. Nous le répétons pour les sours qui ne veulent pas entendre: l'Etat n'absorbe pas la famille, ne peut pas anéantir la personnalité juridique et les droits naturels des pères de familles; cela est vrai pour le droit d'enseigner comme pour le droit de voter.

Il ne suffit donc pas qu'une majorité, dans une Assemblée législative, décrète que femmes, filles et jeunes gens auront désormais la permission de voter, pour que cela crée un "droit légal"; les pères de famille le qu'on n'a pas consultés à ce sujet, parce qu'ils étaient les premiers intéressés, étaient seuls autorisés à consentir une donation qui équivaut à l'aliénation d'un droit politique qui leur appartient en stricte justice.

On lira avec profit, les pages substantielles du "Saggio di Diritto naturale" sur la formation de l'Etat social et ses attributs et on ne sera pas éloigné de penser comme nous. Il reste donc pour stimuler le zèle de nos femmes canadiennes le fameux argument de l'hypothèse: c'est vrai, disent les opportunistes, la femme n'a ni le droit inné, ni le droit légal fondé en raison; mais, puisque la loi de son pays lui permet de voter, pourquoi ne le ferait-elle pas? Un de nos plus aimables confrères s'est laissé attendre à répondre: "Soit allez-y!" Quant à nous nous restons inébranlables et nous disons à ces dames: "Non, restez chez vous!"

Ici nous cédon la place à des hommes, qui ajoutent à la double autorité de la science et de la vertu, la clarté du coup d'oeil pour saisir les réalités présentes et prévoir des contingences de l'avenir. Nous voudrions, en particulier, mettre sous les yeux de ceux qui nous liront, une étude magistrale sur le féminisme par le vénéable Monseigneur L. A. Paquet. (1) Notre docte théologien, dans un style que ne désavouerait certainement pas les maîtres du grand siècle, nous signale les écueils semés sur la route, montre que pour arriver au bureau de vote, il lui faudra sacrifier beaucoup des admirables prérogatives qu'elle a reçues du Dieu Créateur et du Christ Rédempteur.

Nous laissons au P. Père Fontaine qui pourrît d'un jugement bien sévère, même exagéré, mais vrai et juste: "Les sages objectent, sans doute, que c'est la femme, épouse et mère, en dehors des attributions de son sexe, l'exposer, au grand détriment de la famille, à toutes les corruptions de la politique qui en entraînent tant d'autres; que les partis se la disputent par tous les moyens, même les moins avouables, que de suprêmes assauts seront livrés même à sa foi religieuse, disons mieux, surtout à sa foi religieuse; que toutes les doctrines d'impureté et de libertinage intellectuel et moral se répandront dans tous les foyers à l'occasion de la femme, et que pour tous ces motifs, les catholiques avertis doivent le redouter plus que tout le reste. Les sages ne seront probablement point d'accord et la femme continuera de perdre les vertus propres à son sexe, vertus dans la pratique lui semblera trop pénible. Elle sera tout et le reste, plutôt que d'être mère, par exemple." (Synthèse catholique et synthèse moderniste, p. 313.)

La femme, l'épouse et la mère, voilà bien, en effet, l'entée des trois chapitres d'un plaidoyer que nous pourrions rédiger contre le suffrage féminin; nous allons nous limiter à quelques considérations, quitte à y revenir plus tard si besoin en est.

La femme d'abord. — Nous ne voulons pas, sous prétexte de protéger la dignité féminine, la réduire à la condition de la femme pauvre. Nous croyons avec saint Thomas, qu'elle a été originairement extraite du côté de l'homme pour qu'elle ne fut ni son maître, ni son esclave, mais sa compagne. Puisque compagne, doit-elle revendiquer l'égalité de suffrage politique? Non, répond le Père Taparelli, parce que la nature l'a frappée d'une double impuissance à gouverner la société domestique et

la société civile: "debilitas di intellectus... infirmitas di corpore". Nous abandonnons l'éminent jésuite à son sort, si nos Amazones modernes trouvent là un "casus belli", et lui demandent s'en tenant de prouver qu'elles manquent de l'envergure d'esprit et de la fermeté de volonté requises dans ceux qui doivent administrer la chose publique. Et quel parti ne feront-elles pas à Guizot qui a osé écrire que l'influence gouvernementale des femmes est un des caractères de la barbarie chez les Germains, les Hurons, et les autres tribus sauvages d'Amérique!" (Cité par Taparelli).

Franchement, durant la dernière lutte électorale, dont notre pays a été le champ clos, nous étions péniblement impressionnés en lisant dans les comptes rendus des journaux, qu'une dame avait présidé une assemblée politique conjointement avec un monsieur, qu'une demoiselle titrée avait prononcé un discours en faveur de tel candidat, que, dans une réunion tumultueuse, les pacificateurs avaient dû rappeler aux organisateurs du chahut qu'il fallait au moins respecter les représentants du sexe faible! Pourtant, elles avaient droit d'être là, pour se renseigner sur les programmes des aspirants députés, pour s'exprimer, pour préparer un vote éclairé. Sans vouloir donner cours aux plaintes d'un esprit chagrin, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que ce n'est pas la que nous avons appris à vénérer et à aimer nos mères et nos sœurs, et nous nous refusons à croire que la haute autorité ecclésiastique encouragera jamais cette promiscuité humiliante. La morale n'a pas changé depuis que le vieil Apôtre écrivait au jeune évêque d'Éphèse:

"Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité sur l'homme; mais elle doit se tenir dans le silence. Car Adam a été formé le premier. Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduite; c'est la femme qui, séduite, a tombé dans la transgression. Néanmoins elle se sauvera en devenant mère, pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté unies à la modestie.... Les jeunes veuves, quand elles sont dans l'oisiveté, s'accoutument à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore jaseuses, intrigantes, parlant de choses qui ne conviennent point. Je désire donc qu'elles se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur maison qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune occasion de médire; car il en est déjà qui se sont égarées...." A l'évêque de Crète il donne les mêmes conseils: "Dis aux femmes âgées de faire paraître une sainte modestie dans leur tenue.... d'être sages conseillères capables d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants; à être retenues, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son mari, afin que la parole de Dieu ne soit exposée à aucun blâme."

Si Paul veut donc que la femme soit reine au foyer, qu'elle exerce une sorte de sacerdoce dans le sanctuaire de la famille, qu'elle soit l'ange de la charité auprès de tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur âme; c'est son noble rôle social ainsi résumé par le maître auteur inspiré: "qu'elle ait répandu pour ses bonnes œuvres; l'hospitalité, l'amour, l'exercice des saintes, secours les malheureux, trepris toute sorte de bonnes œuvres."

Et maintenant quelle épouse sera la femme suffragette? Le mariage doit effectuer entre les contractants un communauté de pensée, de volonté et d'action, puisque d'après le Docteur antique l'union matrimoniale est une fusion d'âmes "Cor unum et anima una". Cela est, sans doute, vrai et nécessaire dans la conduite de l'intérieur domestique; mais, diriez-vous, pour ce qui est du gouvernement politique, chacun des deux n'a-t-il pas le droit à la liberté de penser, de parler, d'agir? Chacun des deux n'a-t-il pas en conséquence droit de voter suivant ses opinions personnelles? Nous répondons oui, si on veut nous donner l'assurance que l'amour conjugal n'en sera pas refroidi, que ce ne sera pas une nouvelle cause de dissension ajoutée à tant d'autres, que la paix du royaume domestique n'en sera pas troublée, qu'en un mot il ne se produira pas de chose en retour. Que ceux et celles qui veulent la cohabitation d'électeurs et d'électrices sous le même toit, n'oublient pas que nous vivons dans un monde réel et non idéal, et que maris et femmes portent la nature humaine non pas "in abstracto", mais "in concreto"; qu'ils se souviennent que dans notre pays, où les mœurs familiales sont pour ainsi dire empreintes de tant de cordialité, les passions politiques ont divisé des frères, que dis-je? des pères et des fils! Qu'on ne s'illusionne pas: une suffragette militante sera toujours un adversaire à combattre; n'est-il pas à craindre que le duel dure aussi longtemps que la vie à deux? Et on appellera cette ère nouvelle une époque de progrès social, et le privilège électoral une reconnaissance de la dignité de l'épouse? Nous nous en rapportons au verdict des sages et des prudents.

J.-J. Rousseau a écrit avec une pointe d'exagération: "Quelle est la fin de l'association politique? c'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? C'est leur nombre et leur nomination. N'allez donc

Une manifestation en l'honneur d'Armand Lavergne

Ses amis de Québec lui offrent un grand dîner — Assistance enthousiaste — Discours de MM. Lavergne, Henri Bourassa, Prévost, Dussault, Gosselin, Dorion et autres orateurs — Le programme nationaliste de M. Bourassa.

(De notre envoyé spécial)

Québec, 22. — Les amis de M. Armand Lavergne lui ont offert un banquet, hier soir, pour célébrer sa défaite, car c'est une défaite féconde, qui a fait naître l'idée de l'action nationaliste. M. Bourassa a défini le champ où devrait s'exercer cette action, dans un magistral exposé.

MM. Lavergne et Bourassa ont reçu une ovation enthousiaste. Le dîner ne s'est terminé qu'à deux heures du matin. Sur le parquet de la salle on avait réservé des fauteuils pour les dames qui ont assisté aux santés. Madame Lavergne était au fauteuil d'honneur.

LES PRELIMINAIRES

M. J.-A. Prévost, président du banquet, présente l'hôte de la soirée, M. Lavergne. Au cours de ses remarques, il dit que, quinze jours avant le scrutin, la victoire était assurée à M. Lavergne; mais alors ses adversaires ont employé les moyens les plus vils, les plus scandaleux, et le premier ministre, M. Taschereau, a multiplié les promesses électorales.

"Si Lavergne a été battu, dit M. Prévost, il reste debout et il reste vivant. L'idée pour laquelle il a combattu, il sort plus grand de sa défaite que s'il eût été vainqueur."

Saluant M. Bourassa, M. Prévost dit qu'il n'a jamais existé un aussi fidèle et aussi grand champion des principes qu'il a prêchés. M. Armand Lavergne a été son plus fidèle lieutenant. Dans les succès, comme dans les défaites, M. Lavergne est resté debout. Il a donné une bonne leçon aux arrivistes, il a démon-

tré que la défaite est plus honorable que la victoire qui marque au front du vainqueur la honte des moyens employés pour la remporter.

Regrettons cependant que M. Lavergne n'ait pas été élu mais, consolons-nous en pensant à ses propres paroles: "Je regrette, disait-il, la défaite pour moi, mais qui se sont dévoués pour moi. Quant à moi, le résultat de la lutte m'est indifférent, car j'en ai pour 20 ans encore à faire la lutte."

LE DISCOURS DE M. LAVERGNE

C'est au milieu d'applaudissements prolongés que M. Lavergne se lève pour porter la parole. Il remercie d'abord le président. Il ne s'attribue pas de mérites, car, dit-il, "tous ceux qui sont ici auraient fait comme moi, s'ils avaient été placés dans les mêmes circonstances; vous auriez tous fait la même chose pour la même cause si éminemment patriotique."

"J'ai été candidat, parce que l'on m'a dit que je ne devais pas rester inactif dans la lutte. J'ai fait mon possible, mais j'ai été défait. Après deux défaites, je reste ce que j'étais autrefois, nationaliste intégral. Je reste attaché à la doctrine du nationalisme qui n'est que l'amour de sa patrie et la persistance à vouloir que le Canada reste au Canada, doctrine qui sauvera le pays."

"C'est en voulant exposer cette doctrine que j'ai attiré sur vous, mes amis, les avanies qu'on a lancées dans ce district, et c'est peut-être la même chose dans tout le pays; ce n'est que pour les partisans les plus serviles du programme libéral (suite à la 2ème page)

La politique

M. M. King et Lapointe contre M. Gouin ?

La part du Québec rétrécie — Les progressistes à l'honneur — Ce qui se dit et se passe à Ottawa.

(Par LEO-PAUL DESROSIER)

Ottawa, 22. — L'alliance progressiste libérale promet de bouleverser toutes les notions, toutes les valeurs, tous les éléments ou facteurs politiques du moment. Elle n'est pas conclue encore, mais elle semble certaine, tant les choses, qui transpirent toujours un peu, laissent connaître de faits et de nouvelles idées. On ne fait qu'en parler dans la capitale, soupeser les chances qu'elle a d'aboutir, les conséquences qu'elle peut avoir pour le parti libéral et pour le pays. Les opinions sont diverses, confuses, elles ne s'expriment pas librement, mais elles révèlent tout de même l'importance et les résultats probables du mouvement.

L'effet qui se fera sentir d'abord chez nous et excitera un vif désappointement dans la province de Québec, c'est que les députés québécois, du premier plan qu'ils paraissent devoir occuper dans le nouveau gouvernement, passeront au second plan. Leur influence sera perdue, elle n'aura pas la vigueur qu'elle devait avoir et quelques districts surtout n'auront plus rien à dire. M. Lapointe, M. Bureau et M. Béland, avec un orateur de la Chambre choisi dans le district de Québec, auront seuls leurs entrées chez le nouveau premier ministre. M. Gouin, M. Mitchell et le groupe des députés de Montréal, des Cantons de l'Est qui devaient tenir le haut du pavé, n'auront peut-être pas un

seul ministère. Il en sera eu même pour l'Ontario protectionniste, M. George P. Graham, M. Murphy et quelques anciens n'auront rien à dire dans le prochain parlement. Mais la députation québécoise surtout souffrira. Elle était la base, le principal appui du nouveau gouvernement, elle en devenait un simple petit camp. Il y aura sans doute des grincements de dents, et si le jeune chef inexpérimenté qui tente une tactique aussi audacieuse ne prend pas ses précautions, il peut y risquer plus qu'il ne le croit. Les "gros intérêts" de Montréal, qui ont fait tant pour le succès de M. King, vont-ils se soumettre sans parler, endurer sans rien dire, sans rien faire? Peut-être y aura-t-il entente quand même pour que le district de Montréal se tienne en arrière pendant que les négociations se font, mais les probabilités sont au contraire. Et pour montrer au reste du Canada que notre province ne domine pas son gouvernement, M. King ne lui donnera qu'un ou deux ministères de seconde importance, ou deux autres postes de troisième importance, et ce sera tout. Voilà ce qui se dit.

Et si cela se fait, comme cela semble en train de se faire, la deuxième conséquence de pareille alliance libérale-progressiste est le changement qui se produira dans la mentalité et les principes du parti libéral. Le programme de 1919 avec ses articles économiques serait appliqué (suite à la deuxième page)

point chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, les citoyens pullulent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et dépérit, est le pire. Calculez, mesurez, comparez, c'est maintenant votre affaire. ("Contrat social, pages 91, 92.") Prenant ce qu'il y a de vrai dans ces propositions, nous y trouvons un hommage mérité rendu à la fécondité des mariages et une condamnation du suicide de la race. Or, tout le monde en conviendra, il y a une tentative effroyable pour limiter la natalité, même dans nos populations catholiques; des voix autorisées jettent tous les jours le cri d'alarme pour conjurer le danger et empêcher un crime social de se commettre.

Tout en admettant donc la compatibilité absolue de la fonction de mère et d'éducatrice d'une part, et celle d'électrice d'autre part, nous abondons dans le sens de ceux qui redoutent un péril pour la maternité dans une société où la femme est invitée, pour ne pas dire sollicitée, à dévier son activité dans le

domaine politique. Ayant à choisir entre un devoir difficile et pénible accompli dans l'ombre, et la mise en évidence, sur un plus vaste théâtre, de talents réels ou imaginaires, entre l'humilité de la vie privée et la gloire de la vie publique, la femme sera fortement tentée de sacrifier ce qu'elle doit à Dieu, à l'Eglise et à sa patrie, pour courir les aventures de la politique. Il y a les élections municipales, les élections provinciales, les élections fédérales; ces élections il faut les préparer de longue main dans des clubs, il faut les organiser par un travail soutenu dans ces réunions préparatoires, il faut faire des discours, donner des conférences, et tout cela suppose une dépense d'activité pour soutenir cet effort et après le résultat, avant, pendant et après ces trois élections, la femme n'aura plus le temps ni le goût d'être mère, et la nature servante sera bien forcée d'élever les enfants qui auront eu chance de venir au monde, et de répondre invariablement à la porte: "Madame n'est pas ici!"

Nous nous arrêtons ici, pour ne pas abuser de la patience de nos lecteurs. Nous leur dirons un dernier mot demain.

L'abbé Arthur Curotte.

Voilà ce qui se dit, tout comme l'on dit, par exemple, qu'il se fait une guerre au couteau entre deux ou trois députés libéraux du Québec, autour de la possession du trône de l'orateur des Communes, l'un invoquant qu'il y a des droits, de par son titre d'orateur-suppléant, à venir à ces derniers mois, le deuxième, faisant valoir ses services au parti en dehors du parlement, dès avant 1917, et aux Communes surtout, depuis lors, le dernier alléguant ses relativement nombreuses campagnes dans la région de Québec, tandis que ses amis rappellent qu'il est maître réel d'un journal du parti, le *Soleil*, puisqu'il en détient la majorité du capital-actions. Tout cela a beau se passer dans la coulisse, le bruit en parvient à l'extérieur; et l'oreille le moins exercée en entend assez pour qu'on sache que déjà tout ne va pas au mieux entre camarades, bien que le régime ne date pas de trois semaines.

* * *

Quoi qui se passe, on ne peut manquer de rester frappé, si l'on observe un tant soit peu les événements politiques, de ce que deux grandes questions les dominent tous, motivent les allées et venues, les tractations, les faits et gestes de nos hommes publics de l'heure, menacent d'enchevêtrer et d'embrouiller une situation politique déjà compliquée: la lutte entre l'Est et l'Ouest, le problème de nos chemins de fer.

L'Ouest se considère à tort ou à raison maltraité par l'Est, — ne tentons pas de départager le conflit, ne faisons que le souligner une fois de plus —; il a brisé les cadres des deux vieux partis. Le troisième, formé ces années-ci, ces mois-ci, pourrions-nous dire avec plus de justice, a balayé les provinces des prairies, annihilant presque les deux premiers. Tous deux, bien qu'adversaires apparents l'un de l'autre, redoutent également le nouveau venu. Nos hommes politiques, les uns peut-être parce qu'ils craignent que le nouveau parti accentue la querelle entre l'Est et l'Ouest, querelle dont les développements seront dangereux pour l'avenir de la confédération, à coup sûr pour la paix intérieure du Canada, les autres, pour des motifs égoïstes, dont le premier, c'est le désir de supprimer un concurrent redoutable dès cette année et dont la présence pourra brouiller les cartes encore plus qu'elles le sont, s'il dure, — nos hommes politiques cherchent donc la disparition du groupe progressiste. S'ils ne peuvent l'écraser, il leur reste de tenter de l'assimiler en lui faisant des concessions, en lui donnant des gages, en l'associant au pouvoir même. Ils comptent ainsi le faire se résorber dans la masse. Mais ils paraissent oublier que, si le mouvement progressiste répond à un réel besoin dans l'Ouest, s'il en exprime le sentiment véritable, ce n'est pas en englobant les députés progressistes élus le 6 décembre qu'ils tourneront la difficulté. Ils ajourneront la solution, l'échéance, c'est tout. Tant qu'ils n'auront pas donné à l'Ouest tout ce qu'il veut, une autre vague de fond pourra se former encore au pied des Rocheuses et venir déferler sur les deux vieux partis, les exposant derechef au naufrage contre lequel ils luttent l'un et l'autre, ensemble, cette fois-ci. Plus l'Ouest grandira, plus ils le feront grandir et plus il réclamera, plus il sera difficile de le satisfaire, plus il sera dangereux pour les deux vieux partis.

La question des chemins de fer, autre grand facteur de la situation présente, est connexe à celle de l'Ouest. Toronto, avec l'Ouest, veut l'établissement de nos voies ferrées, l'exploitation par l'Etat. Le Québec se partage en deux camps: l'un penche en faveur d'un essai loyal de la nationalisation, l'autre, plus puissant, celui de M. Gouin, de la Banque de Montréal, du *Pacifique Canadien*, de la haute banque montréalaise, veut, pour des raisons trop longues à exposer ici, le retour à la propriété privée, l'exploitation par des sociétés financières puissantes. M. King cherche à satisfaire l'Ouest; il a promis un loyal essai de l'établissement, il paraît y tenir. Aussi les tractations de ces jours-ci gravitent-elles autour de cela: les chemins de fer ont créé l'Ouest; l'Ouest, à son tour, a créé la question des chemins de fer. Et nos gouvernants, d'un régime à l'autre, se débattent dans les mailles du problème qu'ils ont posé, de 1904 à 1914, tous ensemble.

* * *

Si, d'aventure, on feuilletait la conférence de Paul-Emile Lamarche à Saint-Sulpice sur le parti politique au Canada, — ce fut en quelque sorte son testament politique, — on ne peut que constater l'une de ses observations les plus justes: "Ouvrez les annales du Canada depuis cinquante ans, au hasard, et quel que soit le parti au pouvoir, qu'est-ce que vous constatez? Le gouvernement construit un chemin de fer, achète un chemin de fer, vend un chemin de fer, ou défait un chemin de fer." A quoi il pourrait ajouter, s'il vivait en ces temps-ci: "Et un chemin de fer fait et défait les gouvernements, empêche un cabinet de se former, menace de faire voler en éclats les cadres politiques, lie ensemble deux parties disparates du pays et, parce qu'il les lie, ébranle sur leurs bases les vieux partis, en fait surgir un neuf, domine la politique du Canada."

Georges PELLETIER.

M. Sauvé

Le *Star* dit qu'un courant de malcontentement se dessine contre M. Sauvé, à raison particulièrement du fait qu'il n'a point suscité de candidatures dans les élections d'hier. On parlerait de l'a-propos de choisir un autre chef qui aurait, entre autres, le don de faire tomber dans la caisse du parti de plus abondantes souscriptions.

Si M. Sauvé jugeait opportun de répondre à ces histoires, la riposte ne manquerait sûrement pas d'intérêt. On se demande, en effet, quelle chance de succès lui ou un autre chef conservateur pouvait avoir dans les élections d'hier, à trois semaines de la victoire libérale du 6 décembre. Et les libéraux du Québec, ceux qui dirigent — sont trop intelligents pour ne pas savoir que les fautes du parti conservateur fédéral, en 1917, comme en 1911, entrent pour beaucoup dans leurs propres succès provinciaux.

M. Sauvé, comme M. Teller hier, est victime du voisinage des gens d'Ottawa.

O. H.

(1) "Canada-Français," livraisons de décembre 1918 et de février 1919.

Une manifestation en l'honneur d'Armand Lavergne

(suite de la première)

béral qu'existent la lutte loyale, la liberté de parole, l'opinion libre.

"On a alors employé contre nous qui avions la vérité, qui savions ce qui s'était passé, on a employé contre nous qui aimons notre pays plus que tout autre, on a employé les moyens les plus vils pour nous empêcher de parler, pour nous empêcher de dire les compromissions entre les deux partis, les ententes et les manœuvres électorales qui avaient pour résultat de vendre en cachette le Canada.

"Ils ne pouvaient pas nous laisser parler; mais nous, nationalistes, nous ne pouvions pas nous faire, le savoir ce qui m'attendait, mais depuis 20 ans que je suis M. Bourassa, je n'ai pas appris à craindre la défaite, j'ai appris à combattre tous les jours.

"Je suis tombé, mais au contact de la terre canadienne je me suis senti plus fort pour le combat à recommencer. J'ai senti et je le sais, il faudra coûte que coûte que le peuple canadien, et surtout le peuple canadien-français qui est essentiellement nationaliste dans l'âme, il faudra qu'il devienne nationaliste à l'aveugle, s'il veut sauver la patrie."

M. Lavergne remercie tous ceux qui lui ont aidé au cours de la lutte dernière. Il affirme qu'il aurait voulu aller à Ottawa afin de défendre la bête la doctrine qu'il a prêchée au cours de l'élection. "On n'a pas voulu que j'y aille, peu m'importe, mais j'ai constaté qu'un cours de la lutte, les journaux, libéraux ou se prétendant indépendants, comme le *Soleil* et l'*Evening*, ne parlaient que de l'élection du comté de Québec.

"Pourquoi voulait-on m'empêcher d'aller à Ottawa? Le parti libéral craignait-il que j'y fasse mon devoir de patriote et de sentinelle et que je dénonces les manœuvres et les ententes? Craignait-il que je garde la parole que j'avais donnée à mes électeurs? Je ne sais pas. Mais on n'a pas voulu. Les libéraux sont maintenant indépendants, c'est à leur politique, au point de vue national et canadien, est vraiment conforme à nos aspirations et vraiment canadienne, je leur donnerai mon faible appui.

"Maintenant que les libéraux sont au pouvoir, ils devront donner aux deux races dans ce pays tous les avantages auxquels elles ont droit. J'espère que Lapointe, Gouin et Lavergne vont faire les réformes que les Canadiens ont droit d'exiger, ainsi l'impression dans les deux langues des timbres et des monnaies, le rappel de la conscription, l'égalité des races.

"Mais si le parti libéral continue à voiler les véritables questions, s'il n'aurait pas réclamer les droits de ceux qui luttent et qui souffrent, s'il oubliait son nom et n'aurait pas réclamer le droit, non seulement justice pour les minorités dans ce pays, mais aussi pour les nations sœurs comme l'Irlande, si le parti libéral ne tient pas ses promesses, ne respecte pas son programme, je serai encore contre lui dans la prochaine lutte.

"Les défaites ne m'effrayeront jamais et jamais les bâtons et les pierres des gens soudoyés par M. Alexandre Taschereau ne me feront peur; pas plus que les affirmations d'un procureur-général déclarant qu'il allait prendre deux individus, alors qu'il savait par les officiers de son département qu'ils étaient innocents.

"Non; je continue la lutte et je vais autour de moi des jeunes qui porteront notre drapeau et sauront le faire flotter bien haut."

M. Lavergne remercie le président des éloges qu'il a faits de Madame Lavergne et termine en disant "qu'on ne peut tromper le peuple tous les jours". "Un jour viendra, dit-il, où le peuple canadien comprendra qu'il est son bien. Un jour viendra, et il n'est pas loin, où la parole semée par M. Bourassa et ceux qui l'entourent germera. Cette parole et cette doctrine peuvent mourir, parce qu'elles sont fondées sur la justice et la vérité. Un jour viendra où notre doctrine sera connue de tous et alors les Canadiens français, de concert avec tous les Canadiens, assisteront au triomphe de leur patrie."

M. GOSSELIN

En portant la santé du Canada, M. Fanning Gosselin, avocat, fait d'abord allusion au passé des Canadiens français et affirme que la grandeur d'un pays dépend de la grandeur morale de la nation.

"Dans le passé, ceux qui vivaient à côté de nous, par droit de conquête, ont pu faire des tentatives souvent fructueuses pour priver notre race des libertés qui lui sont ébriées, mais grâce à des hommes qui ont su se tenir debout face à l'ennemi, nos droits et nos libertés ont été reconnus par le pouvoir central et garantis par la constitution qui nous régit."

M. Gosselin salue en passant MM. Bourassa et Lavergne qui, à l'exemple de nos ancêtres, se sont faits les défenseurs de nos libertés. Il ajoute que ceux-là qui luttèrent pour les Canadiens français ont toujours su respecter les droits de leurs compatriotes et que ce respect réciproque conduira à la véritable union canadienne, union qui fera la grandeur de la nation.

L'orateur ajoute que cette union serait un fait accompli si d'un côté, on s'était efforcé de nous connaître mieux, nous Canadiens français, et d'autre part, quelques-uns de nos frères n'avaient pas, parfois poussés jusqu'à la lâcheté les tentatives de conciliation.

C'est dans un moment d'oubli que le Canada a été lancé dans la guerre mondiale, d'où il sortit ruiné et accablé sous le fardeau des dettes. M. Gosselin souhaite que de telles fautes ne se répètent plus dans l'avenir et termine en exprimant le vœu que ceux qui viennent d'être appelés à diriger les destinées du Canada travaillent à donner à notre pays la prospérité et la grandeur qu'il doit atteindre.

M. BOURASSA

M. Bourassa reçoit une ovation quand il se lève pour répondre à la santé du programme nationaliste. Il a failli, dit-il, se laisser entraîner dans le courant politique; mais son médecin s'est emparé de lui et ne l'a relâché qu'après avoir vu de

élections. Comme il a été à l'écart de la bataille, il apporte des pensées plus calmes que celles des combattants.

On a parlé de la doctrine nationaliste. On a bien fait d'en rappeler l'importance, car il faut avoir avant tout une doctrine. On ne remplacera les partis actuels qu'en substituant à leur doctrine tombée dans l'oubli une doctrine plus nette et plus vigoureuse.

Le nationalisme, comme on l'a dit, est immuable, parce qu'il s'appuie sur la vérité et que la vérité ne change pas; mais il doit cependant s'adapter à toutes les modalités et offrir des solutions à tous les problèmes, à mesure qu'ils surgissent.

Le nationalisme s'est manifesté sous deux formes principales: la lutte contre l'impérialisme et la lutte pour les libertés religieuses et nationales. Il doit continuer la lutte contre l'impérialisme, non plus pour en défendre le pays, puisque nous y sommes depuis 20 ans, mais pour en sortir; et nous devons continuer plus que jamais la lutte sur le terrain de nos droits nationaux.

M. Bourassa ouvre ici une parenthèse, qui suscite dans l'auditoire un enthousiasme vivement manifesté, pour expliquer qu'il est moins pessimiste que certains des orateurs qui l'ont précédé et qu'en somme le nationalisme a déjà obtenu des résultats très positifs. Dans le parlement qui vient de se clore et dans celui qui s'ouvre, il est des paroles qu'on n'a pas dites, qu'on ne dira pas, mais qu'on aurait prononcées sans vergogne, il y a 20 ans; on n'aurait pas brandi comme autrefois le drapeau des défaites et des lâchetés. Voilà la première conquête du nationalisme. M. Meighen lui-même devait dire à la dernière conférence impériale, poussé par la crainte du nationalisme canadien, que le Canada n'accepterait aucune charge nouvelle dans l'Empire.

C'est encore sur le nationalisme que, pendant la dernière campagne, les libéraux devaient s'appuyer pour renverser le parti conservateur; mais on a tout de même raison de dire que l'impérialisme a pénétré dans les cerveaux. Nous sommes habitués à croire que l'état le plus enviable pour un peuple, c'est d'être le serviteur gâté d'une nation riche et puissante. Les trahisons individuelles ne sont rien à côté de cette abdication nationale. M. Bourassa démontre ensuite comment nous avons glissé depuis 1900, sous la gouverne habile de M. Laurier, puis sous la direction moins habile mais plus énergique de M. Borden, et enfin sous la poussée brutale du gouvernement unitariste, l'impérialisme où nous sommes désormais enfoncés, jusqu'au cou. Il faut maintenant chercher la guérison. Nous avons encore, comme au début du mouvement nationaliste, à soutenir la lutte des races et des langues. Cette lutte durera toujours; l'idée qu'on eue les pères de la Confédération de faire une nation avec les Canadiens anglais et français est de réalisation impossible. L'orateur admet avoir longtemps eu cette illusion d'une nation bi-ethnique et bilingue, mais il a dû en revenir. Il ne dit pas que les deux peuples ne peuvent vivre ensemble, mais jamais ils ne formeront une nation.

L'AVENIR DE LA CONFEDERATION

"La Confédération a vécu, en puissance, durera-t-elle 20 ans ou 30 ans, je l'ignore, mais elle doit se dissoudre un jour. L'échec inévitable de leur œuvre tient probablement à ce que les pères de la Confédération, trop pris par les nécessités des luttes politiques, n'ont pu approfondir suffisamment le problème et lui donner une solution durable."

Pour illustrer sa thèse, M. Bourassa raconte ce qu'il a constaté dans l'Ouest. On y trouve la préoccupation unique de faire primer les intérêts d'une section du pays. Il se dessine déjà des failles très nettes qui iront s'élargissant. La lutte de religion est terrible, même dans les pays qui, comme la Suisse et la Belgique, ont réalisé l'unité nationale. Quelle en sera l'issue dans un pays qui n'a pas d'histoire, sauf pour un petit coin, qui est notre province? Nous sommes dominés par l'idée unique de faire de l'argent, de chercher des bonnes places, nous sommes enlisés dans le matérialisme. En annexant cet immense territoire de l'Ouest où devait pénétrer l'influence américaine, les pères de la Confédération ont fait une erreur capitale. Ils ont mis le poison dans le berceau de l'enfant. De plus en plus notre vie nationale sera dominée par la rivalité de l'Est et de l'Ouest.

Quel que soit l'avenir qui nous est réservé, —annexion aux Etats-Unis, séparation de la Confédération en plusieurs Etats, séparation de la province de Québec du reste de la confédération, — nous ne devons point perdre de vue que nous vivons pour nous-mêmes et pour nos descendants en tant que nous aurons donné sa pleine valeur à la supériorité de notre formation catholique et de notre culture française.

Puisque la Confédération a vécu, nous devons surtout préciser notre programme, le limiter à nous-mêmes. Refaisons-nous nous-mêmes, s'écrie l'orateur. La supériorité de la richesse et du nombre, nous ne l'aurons jamais; mais la supériorité morale, nous l'aurons, si nous le voulons. Il faut commencer par nous faire une conscience sociale. Individuellement, la plupart de nos gens sont excellents, mais dans la vie publique que de scélérats! Chez nous, dans les limites de notre "réserve" de Québec, la Confédération nous a au moins laissé pleine latitude de nous administrer à notre guise. Comment avons-nous usé de cette liberté? Chaque fois que le catholicisme est venu en cause dans notre parlement, nous l'avons vu courir, par une députation en majorité catholique et élue par des majorités catholiques, devant les maximes ou les pratiques du protestantisme et du libéralisme doctrinaire. Avant d'organiser des croisades pour établir le catholicisme en pays infidèle, commençons donc par l'établir chez nous.

En nous, en développant cette même idée de l'affaiblissement du sens catholique, l'orateur demande où en étaient, pendant la guerre, nos députés, pour faire écho à la parole du Pape proclamant les droits impres-

criptibles de la justice et de la charité au-dessus des fureurs de la guerre mondiale. Après avoir fait revivre la conscience sociale chez nous, nous devons faire renaître et compléter une mentalité qui nous soit propre. Gardons-nous d'un chauvinisme inhérent d'une bête admiration de nous-mêmes, mais n'allons pas nous mettre à la remorque des autres nationalités. Ce que nous devons tirer de la France en particulier, c'est une alimentation intellectuelle assimilable. Faisons cesser ce culte un peu bête pour un peuple qui nous a précédé et que nous n'égalerons jamais. Les Anglais du Canada eux-mêmes sont mieux que nous sous ce rapport, ils nous donnent l'exemple d'une plus grande fierté, gagnons en robustesse et en raffinement. Au reste, la France est la Grèce moderne, elle tend à descendre dans l'échelle des grandes puissances mondiales. Prenons-lui ce qu'elle peut nous donner, mais ne perdons pas notre fierté et notre respect de nous-mêmes, n'achetons pas la dernière revue et la dernière mode de Paris pour y conformer notre façon de penser et d'agir.

Tant pour garder notre foi et nos habitudes religieuses que pour développer notre mentalité propre, nous devons poursuivre la lutte contre l'anglo-saxonisme, qu'il soit britannique ou américain. Il s'est fait dans le monde le plus infâme charroyeur de matérialisme. Certains des nôtres l'ont servi, mais nous avons payé par la perte du respect de nous-mêmes tous les honneurs qui se sont accumulés sur la tête de ces oligarques.

Les Anglais ont voulu employer la Confédération à nous asservir, mais ils n'ont pas voulu de l'association égale avec nous. Cherchons donc ailleurs des appuis. Les premiers de nos alliés doivent être les Irlandais, les plus anciens des Canadiens, après les Français et les Anglais.

L'orateur croit qu'il n'est ni pratique ni désirable de savoir qui a eu le plus de torts dans les querelles passées, les Irlandais ou de nous. Si nous nous sommes querellés, ce n'est pas parce que nous sommes Irlandais ou Français, mais deux races de conquêtes, se battant dans la cuisine pendant que le conquérant se baignait au salon et avait intérêt à ce que la bataille continue.

Le développement du nationalisme canadien comporte aussi un aspect social et économique. Nous devons rester un peuple d'agriculteurs et de colons avant tout. L'agriculture et la colonisation nous gardent du paupérisme. Notre province, si nous voulons persévérer et progresser dans cette voie, sera comme l'ancienne France, qui comptait peu de milliardaires mais peu de pauvres.

Sachons aussi développer le syndicalisme catholique et national, qui ne se limite pas seulement aux ouvriers, mais inclut et réagit sur toute l'organisation sociale. Sachons aussi développer la solidarité économique qui se traduit par un patriotisme pratique. Faisons travailler notre argent dans l'intérêt de nos institutions de commerce, de sciences et d'industrie. L'orateur raconte ici quelques traits pour montrer une fois de plus, l'un des résultats pratiques du nationalisme. Des financiers qui s'étaient effrayés de la chute de cette campagne, qui a fait perdre au *Devoir* des milliers de dollars en contrats d'assurance refusés par les maisons anglaises et leur a fait gagner à eux des milliers de piastres, s'en réjouissent aujourd'hui.

Faute d'espace, nous devons résumer à grands traits la dernière partie du discours de M. Bourassa, où il expose les modalités de l'action politique. Même si l'on croit qu'il importe de constituer un parti politique, il ne faut pas oublier qu'un parti politique durable ne se crée pas en un seul jour. Le Sinn Féin obtient aujourd'hui de résultats prodigieux, mais il a débüté en tra vaillant dans les profondeurs du soi irlandais pour ainsi dire. Il a agi sur l'âme, le cœur et le corps de ses nationaux en faisant revivre la foi, la langue, les coutumes et les industries nationales.

Faites cela, dit M. Bourassa à ses auditeurs, et après ou en même temps, si vous en trouvez le moyen, poussez votre action au parlement, mais faites la fondation solide avant de travailler à la corniche. L'action politique spasmodique ne peut avoir de résultats durables. La campagne finie, le silence se fait pendant cinq ans, mais pendant ces cinq ans les feuilles qui portent la doctrine de l'adversaire et dénaturent la votre pénètrent chaque jour dans les foyers et y déposent leur goutte de poison ou de soporifique.

Nous sommes des enfants si nous ne profitons pas de la leçon de 1911, car, à la suite de cette campagne, les feuilles libérales ont répandu partout l'impression que nous sommes responsables de la trahison des députés qui renient leurs promesses électorales. Ils ont persuadé à notre peuple que tout mouvement indépendant aboutirait au même résultat.

J'ose dire, poursuit l'orateur, que la proportion de votes indépendants dans la province a été en rapport avec la proportion des lecteurs du *Devoir* comparés à ceux de la *Presse*, du *Soleil*, de l'*Evening* et du *Canada*. En terminant, M. Bourassa demande à ses auditeurs de tourner cette réunion à une utilité pratique et de prendre des résolutions qui durent et comptent.

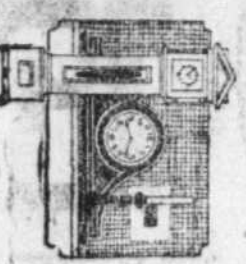
DISCOURS DE LA FIN

M. Hervé Roch répondit à la santé du Canada et fit l'éloge du pays dont il souhaite le plein épanouissement. M. E. Dussault, invité à donner son opinion sur le sujet du programme nationaliste, définit le nationalisme comme le respect de l'autonomie canadienne.

M. C.-N. Dorion parle des journaux indépendants, l'*Action catholique*, le *Droit*, le *Devoir*, comparés à la presse d'affaires et aux journaux de partis, et exprime le regret de voir que, chez nous, toute une presse, au lieu de tenir son vrai rôle, verse dans un matérialisme et un parti pris effrénés.

M. E. Desroches fait l'éloge des compagnons de lutte de M. Lavergne. M. G. Latulippe termine les discours en portant la santé de la Canadienne française.

La réunion a été d'un bel enthousiasme.



L'Horloge

Un esprit ponctuel et diligent l'anime.
Elle est dans la maison comme un dieu du travail.
Et choisit aux volontés qu'elle exprime.
Son doigt de fer rigide allongé sur l'emball.

MERCIER.

Il y a peu d'objets donnés en étrennes qui, autant qu'une horloge, émeuvent le donataire. Dans la maison, on trouve toujours à placer les chambres; horloges de console, de voyage ou de boudoir, cartels, horloges grand-mère, etc. Notre assortiment comprend tous les genres.

Horloge de console acajou ou chêne, hauteur 10 1/2 pouces, largeur à la base 21 pouces. Vaut \$25.00. Offerte à \$20.00

Autres modèles acajou ou chêne. \$15. à \$40.

Scott & BOUSQUET Freres
Limitee
479 St-Catherine Est.
MONTREAL

La veillée de Noël

chez
Kerhula & Odiau, Ltée.
184, RUE SAINT-DENIS
GRANDE SOIREE DU CARILLON CANADIEN AVEC LE CHANSONNIER
LUCIEN BOYER
ET DES ARTISTES DE TALENT
de 8 h. 45 à 10 h. 30 p.m.
Du RIRE, de la GAITE, du GRAND ART.
Prix des entrées **75c**
Pour réserver les places, téléphoner: Est 4624

A l'occasion de Noël nous resterons ouverts apres la messe de minuit.

LA POLITIQUE

(suite de la 1ère page)

qué, la réciprocité reviendrait question d'actualité, une baisse du tarif se produirait et un bon nombre des articles progressistes passeraient dans la plateforme libérale.

M. King reviendrait au programme de Laurier de 1893 et les années précédentes. On ne concevait pas cependant que M. Crerar et son parti acceptent plusieurs portefeuilles dans le cabinet King à moins d'imposer à leurs alliés bon nombre de leurs idées, et de leurs réformes. Après avoir décrit une trajectoire dans la protection et le conservatisme, le parti libéral reviendrait à ses origines et retrouverait les progressistes. Il n'est pas certain qu'il ne perdrait pas dans ce dernier mouvement bien des alliés, surtout dans notre province, qui ont toujours soutenu la protection, et qui sont prêts à combattre pour une protection assez élevée. Le parti libéral se reformerait alors peut-être selon d'autres lignes, absorberait certains éléments, en expulsant d'autres, peut-être sans le vouloir, et même malgré lui, et nous aurions une nouvelle organisation politique dont les progressistes feraient partie. Par le fait même, le parti conservateur qui s'enrichirait de certains éléments libéraux, s'élèverait à son tour sur tout le pays, et nous reviendrions au système des deux vices partis. Dans le Québec, les libéraux paraissent risquer par cette initiative la sûreté de leur position, l'emprise qu'ils avaient sur l'électorat. Ainsi dans l'Est du Canada et dans le centre, les vices libéraux comme M. Fielding, M. King lui-même, qui pendant toute leur vie peuvent parfaitement parler en faveur d'une doctrine économique tout en posant des actes qui lui sont directement contraires, reviendraient à la surface pour s'allier à des hommes qui appuient à fond des doctrines que les premières ne soutenaient que par la parole.

Dans un parti libéral ainsi constitué, les progressistes obtiendraient nécessairement une part considérable, une place de premier choix. Comme le futur premier ministre a besoin d'eux pour assurer une majorité, et que de plus il se verra obligé d'absolument leur faire partager le pouvoir, même en maintenant fortement une part de son propre parti, il est ainsi presque obligé de subir leurs conditions et de se rendre à toutes leurs demandes. Au lieu d'avoir M. Gouin comme dictateur, nous aurons M. Crerar, qui à revenir au premier si le second ne marche pas. M. Crerar aura le choix d'un important ministère, il distribuera au moins trois portefeuilles de premier ordre, il imposera à son allié M. King, les réformes qu'il jugera d'avance nécessaires et indispensables. M. Martin de la Saskatchewan, M. Hudson, de Winnipeg, M. Stewart de l'Alberta, avec M. Crerar, du Manitoba, composeront l'aile progressiste du ministère, une aile très forte, puisque tous les hommes qui en font partie, sont remarquables par leur carrière et par leur talent. M. Motherwell serait écarté parce qu'il a fait une lutte trop rude contre les progressistes. Enfin, M. King, élu chef d'un parti libéral ouvrirait la prochaine session à la tête d'un parti plutôt progressiste que libéral.

En ce cas, que deviendrait le

groupe de Montréal, M. Gouin, M. Mitchell, le groupe de l'Ontario représenté par M. Graham, celui de la Nouvelle-Ecosse, par M. Macdonald? On soutient en certains milieux qu'ils sont tous d'accord avec M. King dans son entreprise, parce que tous veulent la disparition du parti progressiste, que tous sont prêts à s'effacer pour faire réussir l'alliance. C'est possible, mais assez peu probable. L'opinion la plus accréditée est que M. King avait fait ses plans pour accepter d'abord l'appui électoral de ces groupes, afin de monter au pouvoir, tout en conservant l'intention de les écarter une fois la victoire obtenue. M. Gouin aurait aidé au succès d'un ennemi, ainsi que les protectionnistes conservateurs ou libéraux qui ont aidé le parti libéral. M. King, M. Lapointe, M. Bureau, M. Fielding auraient ainsi joué à quelques-uns de leurs alliés un de ces mauvais tours électoraux qu'on ne laisse jamais passer comme ça. Le danger d'une révolte des éléments mécontents peut parfaitement se produire. M. Meighen pourrait à un moment donné se trouver à la tête d'un parti plus nombreux qu'il ne croyait. Ou bien si le parti libéral reste uni, M. King ne ferait pas mal de se défier pour l'avenir. M. Gouin est expert ailleurs que dans la finance.

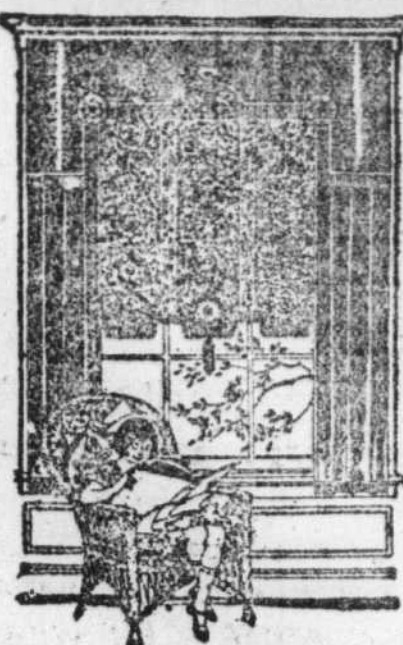
Cette vaste combinaison politique serait l'oeuvre de M. Lapointe et de M. King d'après ce que l'on peut savoir. M. Bureau y trempe aussi comme un ami du député de Québec-est, ainsi que M. Robb dans les Cantons de l'Est, et M. Beland. Ainsi Lapointe, Beland, Bureau et Robb seraient les seuls détenteurs de portefeuilles dans notre province. M. Georges Parent de Québec serait choisi comme orateur. Enfin si toute l'histoire est vraie, elle n'est bien propre ni d'un côté ni de l'autre, ne fait pas trop honneur à ses auteurs ni à ses victimes. Au surplus, on se demande si MM. King et Lapointe ont l'envergure d'esprit suffisante pour exécuter une manœuvre semblable sans se couler eux-mêmes. Ils sont un peu novices dans la politique pratique tous les deux, et l'on ne croit pas qu'ils détiennent le nerf de la guerre et les fonds électoraux. Tout ou tard on tentera; peut-être de les couler dans l'opinion, s'ils agissent contre les dictées de leurs derniers maîtres.

Le dénouement est à la veille de se produire. M. Crerar arrive à Ottawa samedi. Il a obtenu l'autorisation d'entrer dans le cabinet à certaines conditions si l'on en croit la rumeur. Or M. Crerar dans le cabinet, cela semble exclure d'avance M. Gouin. Aussi attend-on avec impatience les développements politiques. L'annonce de ce fameux ministère qui peut bouleverser tout le parlement et l'organisation actuelle des partis.

Léo-Paul DESROSIERES.

Deux cents par jour

Moscou, 23 (S. P. A.). — La mortalité dans les districts russes souffrant de la famine s'accroît rapidement. Plus de deux cents victimes du fléau sont inhumées chaque jour dans la région de Saratov. L'administration des secours des Etats-Unis nourrit actuellement au delà de 800 mille enfants. Le nombre atteindra le million à Noël. On commencera prochainement à distribuer des colis de vivres à Rief. Ce sont les premiers secours parvenus dans les districts de Khar'kov et d'Odessa.



Cette Année

Vous donnez

Des Cadeaux Utiles

et vous recevrez

Des Cadeaux Utiles

APPORTEZ LA LISTE CI-DESSOUS
QUAND VOUS FEREZ VOS ACHATS

Porte-chapeaux, acajou, noyer, chêne, ivoire et émail blanc, \$6.40, 8.00, 10.00, 12.00 et 13.25. Porte-parapluie, acajou, noyer, chêne, et cuivre, \$4.40, 5.50, 6.25, 8.75, 10.00, 13.50, 15.00, 16.00. Table Console pour passage, chêne, acajou, noyer, \$16.00, 19.50, 26.00. Miroir de passage, chêne, acajou et noyer, \$14.00, 15.50, 17.50, 21.00, 23.00. Bancs de passage, acajou et noyer et chêne, \$21.00, 25.00, 27.00. Chaises de passage, chêne, acajou et noyer, sièges en bois et sièges cannelés, \$7.25, 9.50, 12.00, 15.50. Bancs de piano, acajou et noyer, \$12.00, 15.00, 17.00 jusqu'à \$35.00. Cabinets de musique, acajou et noyer, \$19.00, 21.00, 25.00. Cabinets à disques phonographiques, acajou, noyer et chêne, pouvant contenir au delà de 100 records, \$23.00, 25.00, 27.00. Waggonnets à thé, acajou, noyer, chêne et rotin, complets avec cabarets, \$23.00, 35.00, 38.00, 42.00, 45.00, 48.00. Cabarets acajou, noyer, chêne et rotin, \$6.40, 8.00, 9.75, 12.00, 14.50, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00. Sets à fumer, chêne, acajou, noyer et cuivre, \$3.00, 5.00, 6.75, 8.50, 9.75. Cendriers en cuivre et oxydés, \$1.35, 1.75, 2.25, 2.50, 2.75. Cabinets de bureau, chêne, acajou et noyer, \$12.00, 18.00, 19.50, 21.00, 24.00. Tables pour chesterfields, acajou et noyer, \$36.00, 40.00, 45.00, 50.00, 58.00. Tableaux de bibliothèque, chêne, acajou et noyer, \$18.00, 22.00, 23.00, 26.00, 27.00 jusqu'à 75.00. Talourettes, chêne, acajou et noyer, \$4.40, 5.00, 6.25, 7.75, 8.75. Piedestaux, chêne, acajou et noyer, \$7.50, 9.50, 11.00, 12.50, 14.00, 16.00. Secrétaire sans couvercle, acajou et noyer, \$32.00, 35.00, 40.00, 45.00. Secrétaire avec couvercle, chêne, acajou et noyer, émail blanc et ivoire, \$19.00, 21.00, 25.00. Lampes de plancher avec abat-jour, \$16.50, \$18.00, \$19.50, \$21.00, \$24.00.	Jusqu'à \$85.00. Lampes portatives en métal, chêne, acajou, noyer, et rotin, avec abat-jour en verre ou en soie, \$9.00, \$10.00, \$11.50, \$12.75, \$14.00, \$15.00, \$15.50, \$18.00. Étagères en acajou, noyer et rotin, \$9.50, \$10.75, \$11.50, \$13.00, \$14.50, \$16.00. Table à panneaux de fantaisie, acajou, noyer et chêne, \$16.50, \$18.00, \$21.00, \$25.00, \$27.00, \$29.00, \$33.00. Tables et chaises à téléphone, en acajou, chêne et noyer, \$14.50, \$16.00, \$18.00, \$19.50. Jardinières en acajou, noyer, chêne et rotin, \$11.50, \$12.00, \$14.00. Tables plantées à cartes, acajou et chêne, \$4.00, \$5.50, \$6.50, \$8.00. Bibliothèques à doubles portes, chêne, acajou et noyer, \$18.00, \$22.00, \$25.00, \$28.50, jusqu'à \$65.00. Bibliothèque à trois portes acajou et noyer, \$55.00 jusqu'à \$225.00. Ruissaux à bibliothèques dans tous les finis, \$7.75, \$8.00, \$8.25, \$8.75. Fauteuils et berges en rotin avec coussins, \$12.00, \$15.00, \$19.50, \$19.50. Fauteuils et berges en rotin, sièges cannelés, \$8.85, \$10.00, \$12.00, \$15.00, \$16.50. Chaises longues en rotin, ivoire, gris, bleu et brun, avec coussins en crêtonne, \$19.00. Pontons à ouvrage en rotin fini ivoire, fumé ou émail blanc, \$11.25, \$13.00, \$12.00. Cabinets à couture, acajou et noyer, \$16.00, \$19.00, \$20.00, \$22.00 jusqu'à \$38.00. Foutils de luxe, rembourrés en cuir très bonne qualité de cuir et ou tapisserie, \$35.00, \$40.00, \$45.00, \$48.00. Foutils de luxe rembourrés en cuir solide, \$52.00, \$55.00, \$62.50, \$70.00, \$75.00. Tables à thé, style "Five O'clock", noyer et acajou uni ou marqueté, \$29.00. Séries de tables à thé, chaque série comprend 4 tables, en acajou solide, \$39.00.
---	---

OUVERT JUSQU'À 10 HEURES TOUS LES SOIRS

N. & Valiquette
471-477 ST-CATHERINE EST

LE CADEAU PRATIQUE

est celui qui sera le plus apprécié par l'homme pratique. Il n'est pas de cadeau plus pratique, à notre avis, que l'un quelconque des articles suivants: CRAVATES, FOU-LARDS, ROBES DE CHAMBRE, VESTONS D'INTERIEUR, CHANDAILS, CHEMISES DE SOIE. Ces articles et bien d'autres que nous n'énumérons pas ici, vous les trouverez à notre magasin dans une variété presque infinie. Permettez-nous de vous aider à faire le choix de votre cadeau de Noël.

MORIN FRERE
5, rue Saint-Catherine Est
Près Boul. Saint-Laurent.

La France accepte

Paris, 23 (S. P. A.). — M. Briand a adressé à l'ambassadeur Jussérand, à Washington, une note contenant l'acceptation définitive de la France de la proportion des navires de guerre de premier rang. La France maintient cependant son attitude concernant les sous-marins et les bateaux qui défendent le littoral. Elle est disposée toutefois à entrer en négociations sur ce sujet.

La France persiste à déclarer que ses demandes sont absolument nécessaires à sa sécurité, mais elle est prête à négocier avec les Etats-Unis en autant que faire se peut.

HOTEL PLACE VIGER
DINER-SAUTERIE
Spécial de Noël
Lundi, le vingt-six décembre
DEUX DOLLARS

Vous ne cherchez dans les journaux que des annonces? Le *Devoir* n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez le *Devoir*. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 24 DECEMBRE 1921

JEUNE—VIGILE DE NOËL

Lever du soleil, 7 heures 45.
Coucher du soleil, 4 heures 15.
Lever de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 29, à 9 h. 45 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 6
Minimum... 40
Même date l'an dernier... 40
Même date l'an dernier... 24
BAROMETRE
8 heures du matin, 30.05; 11 heures, 30.04;
1 heure de l'après-midi, 30.02.

CE QU'ON DIT D'UNE ALLIANCE

M. Drury n'en voudrait pas — Les progressistes ontariens non plus — M. Gouin l'approuverait — M. Crerar arrive à Toronto, cet après-midi.

Toronto, 23 (S.P.C.) — M. T. A. Crerar, chef du parti progressiste, est attendu à Toronto, cet après-midi, avec une délégation de fermiers de l'ouest qui doivent avoir une conférence avec ceux de l'Ontario au sujet de l'invitation qui a été faite à M. Crerar, par M. MacKenzie King, de se joindre au groupe libéral pour la direction des affaires du pays.

La majorité des progressistes de l'Ontario, qui sont ici aujourd'hui, n'ont pas encore d'opinion fixée, cependant d'autres déclarent que toute alliance, soit avec le groupe libéral, soit avec tout autre groupe serait une injure faite à leurs électeurs.

D'une manière générale on est convaincu que M. E. C. Drury, premier ministre de l'Ontario et chef de la majorité des fermiers-unis à la législature, est opposé à une alliance entre les progressistes et les libéraux à Ottawa. Un grand nombre de membres de la U. F. O. partagent son opinion.

MM. Drury et Crerar doivent avoir une entrevue, cet après-midi. Ce dernier ainsi que la délégation doivent partir pour Ottawa, ce soir.

DANS QUELQUES HEURES

Ottawa, 23 (S.P.C.) — La formation du nouveau cabinet paraît sur le point d'être annoncée. Depuis quelques jours, M. King a reçu un grand nombre de députés de l'est qui sont remplacés aujourd'hui par ceux de l'ouest. Hier le premier ministre a reçu la visite de M. Wm. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, et aujourd'hui, celle de M. W. R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture de la Saskatchewan.

Le sénateur Bostock, chef du groupe libéral à la Chambre Haute, et qui tout probablement sera l'un des représentants de l'ouest dans le nouveau cabinet, est actuellement en ville. M. Crerar, chef du parti progressiste, est attendu demain, et les négociations au sujet de l'alliance entre les deux partis commenceront pour de bon. Les difficultés au sujet de la réalisation d'une telle alliance dépendra de la répartition des portefeuilles. M. Crerar n'a pas encore déclaré en public combien de portefeuilles il réclamerait pour les progressistes, bien que cependant il ait été conseillé par les partisans de ce parti que le premier ministre leur en alloue

le tiers. L'opinion générale est que le bloc solide du Québec sera opposé à cette répartition. Les députés libéraux sont sous l'impression toutefois que les difficultés peuvent être surmontées, en dépit même de l'entrée de M. Crerar dans le cabinet, accompagné de deux ou trois représentants des provinces de l'ouest. Ces représentants bien que non progressistes seraient approuvés par le parti de M. Crerar. On mentionne les noms de MM. A. B. Hudson, candidat libéral indépendant, élu dans Winnipeg, et Charles Stewart, ancien premier ministre de l'Alberta.

L'OPINION DE M. GOUIN

Un des chefs libéraux déclarait, ce matin, qu'il ne verrait pas d'objection à cette alliance, après une telle répartition des portefeuilles et ajouta aussi qu'il ne croyait pas que le Québec fasse objection non plus. L'ouest, a-t-il fait remarquer, a le droit d'avoir son entière représentation dans le cabinet. Nous ne pouvons fermer les yeux là-dessus. La difficulté pour les progressistes c'est, qu'à l'exception de M. Crerar, pas un des membres de ce parti n'a d'expérience parlementaire. La meilleure ligne de conduite à suivre alors serait de favoriser l'entrée de gens, qui bien au courant des affaires de l'ouest, seraient acceptés par les libéraux et les progressistes.

M. Gouin, à l'instar de M. Crerar, n'a pas encore émis son opinion. Mais d'une manière générale on est sous l'impression dans les cercles libéraux qu'il favoriserait l'alliance.

PEU D'ANTIENS PREMIERS MINISTRES

Ottawa, 23 (D.N.C.) — Il y aura peu de premiers ministres provinciaux qui feront partie du cabinet King. Les seuls jusqu'ici, qui ont une chance de changer de parlement sont ceux de M. Gouin et M. Stewart, ancien premier ministre de l'Alberta, actuellement de l'opposition libérale. M. Martin, Drury, Murray, Oliver, Foster seront probablement laissés à leurs fonctions. Il n'y a pas de développements, ce matin, dans la situation politique. M. Motherwell est arrivé dans la capitale aujourd'hui, et M. Meighen a eu une autre entrevue avec le gouverneur-général.

Nouvelle partie qui intervient

LA GRANT DISTRIBUTING CO. ENTRE EN CAUSE CONTRE LA VILLE DE MONTREAL DANS L'AFFAIRE DU GARAGE MORGAN.

Ce matin, la cause de la ville de Montréal contre Henry Morgan and Co., et la Grant Distributing Co., a été appelée. On se rappelle que la ville avait autorisé la compagnie Morgan pour forcer cette à convertir à d'autres usages, un garage construit à l'encontre des règlements de la ville, sur un terrain résidentiel. La cause a été portée jusqu'au conseil privé qui a donné raison à la ville de Montréal. Les procès étaient finis, et le sheriff, M. le Dr. L'Amoureux, avait reçu ordre de démolir le garage que la Compagnie se refusait à convertir à d'autres usages, lorsqu'un locataire de ce garage, la Grant Distributing Co., est intervenue et a allégué qu'en sa qualité de locataire elle avait droit d'être partie au procès d'une façon spécifique. Le juge Bruneau lui a donné raison. La compagnie locataire va donc faire valoir ses arguments anciens ou nouveaux contre la démolition du garage. La cause a été continuée au 17 janvier 1922.

QUATORZIÈME CERTIORARI

Une quatorzième requête pour bref de certiorari a été présentée, ce matin, par Me Amédée Monette, au nom de J.-E. Lazure, contre la Commission des Liqueurs. Lazure alléguait les mêmes faits que les treize autres requérants d'hier. Le juge La Prade a immédiatement en délibéré comme les autres.

LA COMMISSION A GAIN DE CAUSE

Le juge Lafontaine vient de rendre jugement dans la cause de la ville de Montréal contre la Commission du Havre. La ville de Moncton avait construit un système d'égoûts qui allaient tous se déverser dans la rivière par un orifice central. A ce moment la Commission du Havre a fait exécuter les travaux à l'endroit même où se déversaient les égouts, et a empêché par ses travaux, que le système fonctionnât bien. La ville de Moncton a dû faire d'autres travaux au coût de \$110,000. Lorsque la ville de Montréal a poursuivi la Commission du Havre pour ce montant et a allégué que la Commission avait fait exécuter ses travaux en dehors des limites qui lui sont assignées. Le procureur-général de la province est venu en aide à la ville de Montréal en alléguant que la Commission avait fait exécuter des travaux sur les rives et qui appartenaient à la province. Le procureur-général du Canada est venu lui aussi au secours de la Commission du Havre et a soumis que les terrains et rives en question avaient été cédés à la Commission du Havre en 1887. Les travaux, a allégué, ce dernier, ont été exécutés avec le consentement du parlement fédéral et que les nouveaux travaux d'égout ont été exécutés après entente avec la Commission du Havre.

Le juge Lafontaine a déclaré que le fait que la municipalité de Moncton se bornait à tel et tel territoire ne lui conférait pas pour cela la propriété des rives aux quelles se déversait son territoire. Les droits de propriété de la Commission du Havre sont clairs et définies. Depuis 1873, la Commission possède toute la rive et la rivière jusqu'à l'église de la Longue Pointe. En conséquence le juge Lafontaine a renvoyé l'action avec dépens.

Plusieurs incendies

Les Trois-Rivières, 23 (D. N. C.) — Toute une série d'incendies plus ou moins importants ont éclaté au cours de la nuit dernière en notre ville. Ce fut d'abord un commencement d'incendie dans une maison de la rue Saint-Philippe appartenant à M. Philippe Nobert. Le feu avait pris naissance dans un coffre renfermant du linge. Il fut vite maîtrisé. Un peu plus tard, sur la rue Cloutier, un commencement d'incendie fut allumé par suite d'un défaut de la ligne électrique dans une résidence privée. A minuit et demie, les pompiers étaient appelés sur la rue Sainte-Julie, où un incendie commençait à se propager dans une résidence à quatre étages et de six logements, appartenant au propriétaire Adolphe Vachon. Le chef Vachon sonna une deuxième alarme et toute la brigade accourut sur les lieux. Il fallut un travail de deux heures pour maîtriser les flammes qui couraient entre les plafonds et les lambris. A deux heures, le feu était enfin sous contrôle. Les dommages sont élevés. Vers le matin, les pompiers étaient de nouveau appelés aux usines du C. P. R., où le feu venait de se déclarer dans une locomotive. Les extincteurs chimiques entrèrent en jeu et éteignirent les flammes. Les dégâts furent considérables.

Construction qui avance

Les Trois-Rivières, 23. — La construction de l'église de St-Boniface de Shawinigan avance rapidement et la population voit avec plaisir leur temple détruit par l'incendie d'être reconstruit, renaitre de ses ruines, plus beau et plus imposant. On espère que l'église sera terminée dans un an et que la dédicace aura lieu, le 25 décembre 1922.

Conseil central

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-51, rue Craig, réunion du conseil central. Les délégués de- vront être présents.

Une riposte du maire Martin

M. MARTIN SE PRONONCE AVEC ENERGIE CONTRE L'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIERE ET PREDIT QUE'ELLE NE SERA PAS AUGMENTEE. — DE DURES PAROLES.

Le maire nous a déclaré catégoriquement, ce matin, que la taxe ne sera pas augmentée. "Les échevins sont tous engagés à part quelques-uns, dit-il, envers leurs électeurs à ne pas augmenter la taxe; il faut qu'il agissent ainsi ou bien qu'ils résignent!"

"D'ailleurs, je vous le dis, moi, la taxe ne sera pas augmentée, ou je ne resterai pas. On a assez de revenus sans cela. Que le comité exécutif ne trompe point la confiance que les échevins ont placée en lui; qu'il dise que les chefs de services demandent trop pour administrer. Quand on peut administrer avec une piastre, qu'il ne vienne pas en demander quatre. C'est là le mal et c'est comme cela depuis des années, tant que l'on ne mettra point les chefs de service à l'épreuve de la confiance. Je n'ai pas besoin d'être montré par les gens de la Chambre de Commerce et du Board of Trade; je ne me mêle point de leur petit commerce, moi, eh bien! qu'ils nous laissent tranquilles ici. Nous avons été élus pour administrer sans eux, et nous le ferons sans souffrir leur intervention."

Cette dernière sortie visait directement la motion de l'échevin Trépanier, qui au caucus d'hier soir, a prié ses collègues de prendre l'avis des corps publics avant de se prononcer sur l'augmentation de la taxe. "Est-ce que M. Trépanier veut ressusciter la Ligue des Citoyens! a dit M. Martin, ce ne sont pas les corps publics qui paient les taxes, ce sont les propriétaires et par conséquent le pauvre ouvrier. Nous représentons les propriétaires et nous allons administrer sans ces messieurs des corps publics."

Comme la motion Trépanier a été adoptée à la majorité absolue du conseil et que les représentants des corps publics sont invités à la séance de mardi prochain, le maire s'est écrié: "Si ces gens-là viennent au conseil, je sortirai, car je ne veux pas discuter avec eux, nous sommes aussi capables qu'eux d'administrer les affaires de la ville."

Le maire déclare ensuite que les membres du comité exécutif doivent administrer avec ce qu'ils ont. "S'ils commencent à demander des millions et plus, eh bien, qu'ils s'arrêtent, car ils prouvent qu'ils ne sont point de bons administrateurs. Il y a assez d'argent et qu'ils ne viennent pas demander une augmentation de la taxe."

LES EMPLOYÉS N'ONT RIEN A CRAINDRE

M. MARTIN APPUIE LES PROTESTATIONS DE LA FEDERATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX CONTRE TOUTE REDUCTION DE SALAIRES.

Les employés municipaux ont à peine appris que le conseil a discuté hier soir une réduction générale des salaires, qu'ils ont rédigé une protestation en bonne et due forme par l'entremise de la Fédération des employés municipaux.

D'ailleurs, ils peuvent se rassurer, car le maire est opposé à toute réduction de salaires chez les employés. "Non! personne ne sera diminué; ils ne gagnent pas trop déjà a-t-il déclaré. Si la liste des employés est trop élevée, que l'on retranche les incompétents au lieu de diminuer les salaires. Non! les salaires ne seront pas diminués; au contraire, on va leur accorder leur droit et la classification, et à l'avenir le bon salaire sera incorporé dans leur salaire."

La protestation suivante de la Fédération a été envoyée au comité exécutif, au maire et au directeur des services:

"La Fédération des employés municipaux est informée, de source semi-officielle, qu'à un caucus des échevins, tenu à l'hôtel de ville, jeudi soir, le 22 décembre, les membres du conseil municipal auraient manifesté l'intention de réduire les salaires des employés municipaux, de cinq (5) à dix (10) pour cent."

"Comme la diminution du coût des premières nécessités de la vie n'est pas encore sensible et que les employés plus que tous autres à cause de la modicité de leurs salaires, ont eu à souffrir de la cherté exagérée de ces premières nécessités, et comme, par ailleurs, les augmentations que ces mêmes employés ont reçues durant ces dernières années, pour forme de boni, ont été déplorablement faibles, la Fédération estime que c'est son devoir impérieux de protester, avec la dernière énergie, contre cette mesure des échevins."

"Les membres de cette Fédération considèrent que cette mesure n'est pas du tout justifiée, dans les circonstances, et que, sans renoncer le but pour lequel elle serait décidée, elle ne ferait que perpétuer une injustice criante pour les fonctionnaires municipaux, qui ont

Une nouvelle qui surprend

L'AJOURNEMENT DU DEBAT SUR L'ACCORD ANGLO-IRLANDAIS CAUSE UNE SURPRISE A LONDRES. — DE L'AGITATION EN FAVEUR DU TRAITE.

Londres, 23. — (S.P.A.) — La nouvelle de l'ajournement du débat public du Dail Eireann sur l'accord anglo-irlandais au 3 janvier a causé une véritable surprise à Londres. On croit cependant que cet intervalle ne fera qu'augmenter les chances de la ratification du traité. Les deux groupes adverses du Dail ont résolu d'un commun accord que les députés du Dail ne prononceraient pas de discours sur le traité pendant la période de l'ajournement. Ils ne participeraient pas non plus aux assemblées publiques où l'accord sera discuté, mais on pense que le peuple irlandais se ralliera et fera de l'agitation en faveur de la ratification.

On dit que les différentes associations, de même que les corps publics, se réuniront et adopteront des résolutions favorables au traité. Il y aura certes des déclarations catégoriques contre l'acceptation de l'accord, mais on prévoit que la plupart des associations appuieront l'attitude prise par Arthur Griffith et par Michael Collins et les autres partisans du traité.

Gros incendie à Hull

Ottawa, 23 (S. P. C.) — Un violent incendie a complètement détruit, à 5 heures, ce matin, les édifices "Boults", ainsi que quelques maisons avoisinantes à Hull, non loin du pont Alexandra. Trois familles ont failli y perdre la vie. Un enfant a été brûlé et un pompier légèrement blessé. On estime les dommages à \$35,000 environ, les quels se répartissent comme suit: M. H. Boults, trois magasins en briques, \$22,000; M. Jules Bayou, trois magasins, également en briques, \$8,500; M. J.-E. Villeneuve, un hôtel, \$1,000; M. R. Boults, \$1,500; M. P.-J. Flannan, hôtel garni, \$1,000; A.-E. Taylor, Battery Company, \$1,000; M. J.-E. Tessier, une boutique de barbier, \$100.

M. H. Boults avait \$6,000 d'assurances et M. J. Bayou, \$10,000. Les autres sinistrés n'avaient aucune assurance.

Le feu a d'abord été découvert par un garçon-laitier et les édifices incendiés comptaient parmi les plus anciens de la ville de Hull.

Le service des travaux, dans les environs du sinistre, a dû être suspendu pendant près de cinq heures.

MIEUX QUE L'ALLIANCE

LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS EST SATISFAIT DE LA QUADRUPLE ENTENTE.

Paris, 23 (S. P. A.) — Le premier ministre Takahashi, du Japon, a déclaré, d'après le correspondant de l'Excelsior à Tokio, que la quadruple entente, qui remplace pour le Japon l'alliance anglo-japonnaise, a une plus grande portée que l'autre et supprime tous les risques de guerre.

"J'ose dire, continua-t-il, que la conférence de Washington a inauguré une ère nouvelle dans le Pacifique et dans l'univers. Mon opinion est que non seulement cette Entente va rendre plus heureux le peuple japonais, en allégeant ses fardeaux, mais que de plus, en raison des garanties que nous obtenons, le Japon sera plus puissant en Extrême-Orient."

Pour ce qui est de la Chine, le premier ministre japonais aurait dit que la Chine est dans un état avancé de décomposition et que ce serait désagréable pour le Japon et malheureux pour la Chine si cette dernière, par suite de l'anarchie qui règne chez elle, ne coopérait point avec les pays amis qui s'efforcent de l'unifier."

Le baron Takahashi a terminé son interview en qualifiant d'absurde la nouvelle que le Japon aurait des visées sur l'Indo-Chine, colonie de la France. Il espère qu'un accord commercial sera conclu au sujet de l'Indo-Chine entre le Japon et la France afin de rendre les relations encore meilleures entre les deux pays.

La cause de deux italiens

Les Trois-Rivières, 23. — La cause des deux Italiens, Pasquale Gilmé et Bruno Rossi, accusés d'avoir transformé des billets de banque d'une pastre de la république américaine en billets de dix piastres, pour acheter des marchandises, à Ste-Flore et Hérouxville. Les deux hommes, selon l'acte d'accusation, auraient fait plusieurs ventes dans ces deux endroits, achetant des paquets de cigarettes dans différents magasins et offrant en paiement un billet de \$1 majoré.

droit à un traitement équitable et en même temps qu'à la protection des membres du conseil municipal, pour le travail et le dévouement qu'ils apportent, pour la bonne administration de la chose publique. LA FEDERATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX.

par Alphéus Mathieu, secrétaire.

Un grand anniversaire

Les Soeurs Grises commencent hier et aujourd'hui le cent-cinquantième anniversaire de la mort de Mme d'Youville, leur fondatrice — Bénédiction de la chambre-souvenir — Messe pontificale.

Le personnel nombreux de la Maison-Mère des RR. SS. Grises, rue Guy, auquel se sont joints tous les malheureux qui y reçoivent assistance ainsi que de hauts dignitaires de l'Eglise, célèbrent aujourd'hui le cent-cinquantième anniversaire de la mort de Mme d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises.

Cette fête, essentiellement religieuse, a été ouverte, à 6 heures ce matin, par une messe pour la communauté, laquelle a été dite par M. R. Labelle, supérieur de Saint-Sulpice.

Une seconde messe a également été dite, à 7 heures 30, par M. L. François, p. s. S. chapelain de la communauté des RR. SS. Grises, pour le repos de l'âme des religieuses défuntes et reposant dans la Crypte.

Un grand'messe pontificale a enfin été chantée, à 10 heures de l'après-midi, par son Excellence Mgr. Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, lequel était assisté par Mgr. Bélanger et Mgr. Mousseau, comme diacres d'honneur, ainsi que par MM. les abbés Garrouste et Dionne, comme diacres d'office. M. R. Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, agissait comme prêtre-assistant de son Excellence.

Le chant, à cette messe, a été exécuté par un groupe de religieuses et d'enfants.

La matinée s'est terminée, à 11 heures, par la bénédiction de la chambre de Mme d'Youville, par Mgr. Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, puis, à 11 heures 30, par un dîner auquel prirent part, en plus du personnel complet de la Maison-Mère des RR. SS. Grises, plusieurs représentants du clergé de Montréal et même de l'extérieur.

Le programme de cet après-midi comporte ce qui suit, savoir:

2 h. p. m. — Présentation de la communauté à son Excellence, par M. R. Labelle, supérieur de St-Sulpice.

2 h. 30. — Hommage des Pauvres et des Elèves à son Excellence. Visite à la crèche.

4 h. p. m. — Salut solennel du Saint-Sacrement par M. A. Urique, directeur du Grand Séminaire.

LA JOURNÉE D'HIER

La communauté des Soeurs Grises a célébré hier, par une séance solennelle, dans la salle de réception de l'Ecole Ménagère, le cent cinquantième anniversaire de la mort de sa fondatrice, la vénérable mère d'Youville. Elle a marqué l'événement par des réjouissances auxquelles les diverses maisons de l'Institut ont pris part.

Dans une pensée bien inspirée, les élèves de l'Ecole Ménagère, de la maison-mère, Saint-Mathieu, ont rappelé à toute l'assistance que se composait en majeure partie de filles de la vénérable fondatrice, venues de Québec, d'Ottawa de Saint-Hyacinthe, de Nicolet ou la communauté a essaimé et pris souche et des maisons de Montréal, les épisodes les plus touchantes de la vie de Mère d'Youville.

Un premier tableau nous a montré son berceau sous le toit des Dufrost et des Varennes, à Sainte-Anne de Varennes, et indiqua les lieux de sa première enfance à l'ombre du mur de l'église où elle allait si souvent prier. Le deuxième tableau nous a transporté aux premières années de sa vie, à la fondation de son hôpital; la mère d'Youville est là avec quelque compagnie qu'elle a gagnée à la cause des malades et des infirmes de Ville-Marie. Enfin un dernier tableau fait le récit de la vie mouvementée de la fondatrice depuis le 7 octobre 1747 où elle prend possession avec cinq compagnes de l'hôpital de Ville-Marie, que les Frères Charon lui ont abandonné, jusqu'à sa mort le 23 décembre 1771.

Les scènes se sont déroulées en une succession de sacrifices, de prières et d'abnégation qui ont inspiré les œuvres de dévouement de la communauté de mère d'Youville; elles ont démontré jusqu'à quel point, Dieu se sert des humbles, des petits et des faibles pour accomplir ses plus grands desseins.

Aujourd'hui, la communauté des Soeurs Grises répond à un besoin de la vie moderne; elle héberge ses nécessiteux, elle abrite ses vieillards et ses orphelins, elle nourrit et instruit ses enfants délaissés, elle prodigue partout sa charité et son dévouement. La maison-mère de Montréal multiplie ses œuvres de bienfaisance sociale, par ses 1166 soeurs qui ont conservé intact le dépôt précieux d'esprit de charité que la mère d'Youville avait reçu du ciel; elle a rayonné en dehors de la métropole et les dix-huit hôpitaux qu'elle dirige et soutient dans quinze diocèses de l'Amérique sont une preuve tangible de sa féconde vitalité.

Les spectateurs de la séance d'hier ont réalisé lorsque dix-huit jeunes filles de l'école de Bethléem sont venues déposer, en un symbolisme touchant, une couronne portant l'inscription de chacun des hôpitaux des Soeurs Grises, en en

donnant le récit de la fondation et de ses progrès.

Toutes les maisons de la communauté à Montréal étaient représentées au programme de la fête d'hier. D'abord les avengles de Natchez, dans une cantate à la vénérable mère d'Youville; les petites filles du Jardin de l'Enfance, dans une série de danses; les orphelins de Notre-Dame-de-Liesse dans des exercices gymnastiques; les élèves de l'Ecole Ménagère, dans un exposé vivant de l'enseignement pratique qui les forme; enfin les orphelins de Saint-Patrice dans une petite opérette sur la valeur de l'éducation.

La séance s'est terminée par un hommage à Saint-Sulpice, aux vénérables augustins qui ont assisté la communauté des Soeurs Grises, dès sa naissance jusqu'à nos jours.

M. l'abbé Léonidas Perrin, curé de Notre-Dame, a répondu avec émotion à l'hommage de reconnaissance rendu à sa congrégation.

En entrant sous votre toit, dit-il en substance, nous nous sommes sentis frappés de la joie rayonnant de partout, des personnes et des choses. Vous avez bien raison de vous réjouir en ce jour. Votre Institut compte 150 ans d'existence, et je pourrais ajouter tout autant de labeur et d'abnégation pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Vous avez cent cinquante ans d'âge, de labeur, d'amour et de dévouement. Ce vers du poète grec: Je ne suis pas né pour être partie à la haine mais partie à l'amour. Je pourrais l'appliquer à la devise de votre institution, dont les religieuses après avoir passé par les hôpitaux et autres maisons, ont suivi les traces des missionnaires jusqu'aux rivages du Nord, se penchant sur les douleurs et versant à tous des consolations, de la lumière et de l'espérance.

L'abbé Perrin leur conseille de suivre la même voie, de continuer l'œuvre de bienfaisance inaugurée par la fondatrice et l'observance des règlements de l'Institut, à l'exemple de Mme d'Youville. Il leur demande de pratiquer le désintéressement et le détachement des choses de cette terre; ce ne sont pas les objets qui nous entourent qui font le bonheur de la vie religieuse, mais le bien que l'on fait.

En faisant l'éloge de Mère d'Youville, M. l'abbé Perrin a souligné combien la patrie canadienne doit de reconnaissance à cette bienfaitrice du Canada; nous avons chez nous un exemple frappant de ce que la charité peut accomplir, point nous est nécessaire d'aller puiser ailleurs.

Les fêtes se sont continuées aujourd'hui par des cérémonies religieuses à la Maison mère, où S. E. Mar Pietro di Maria a célébré la messe solennelle.

Au marché

Le marché Bonsecours s'est revêtu de tous ses ornements, pour les fêtes de Noël et du jour de l'An. Il y a surtout profusion de bœuf, d'arbres de Noël et de volailles.

Nous y avons noté l'apparition du bœuf spécial de Noël. Ce bœuf qui est de qualité supérieure, est venu aux enchères à Toronto. Le premier prix a obtenu, 81.35 la livre, ce qui est, on en conviendra, un prix respectable. Pareil bœuf doit faire des soupes délicieuses et s'empiffrer glorieusement. A côté du bœuf il y a des régiments de dindons, de poules, de canards et autres oiseaux comestibles de la création. Le décor est très soigné. Les prix sont assez élevés. Le veau se vend de quinze à cinquante sous la livre. Le porc se vend de 22 à 29 sous la livre et le tout en proportion.

Les prix du marché des cultivateurs sont plus abordables pour le bœuf. On l'y vend dix sous la livre. Le porc s'y détaille à 15 sous. Le marché des cultivateurs était assez maigre, ce matin. Les premiers états sont fort rares. Ainsi, nous n'avons pu y trouver de choux-de-Bruxelles, de choux-rouges, d'épinards, d'oignons, de pommes, de pois, etc.

Cadavre trouvé

Saint-Eugène, l'Islet 23 (S. P. C.). On a trouvé dernièrement à Saint-Eugène le cadavre d'un jeune homme, dans une hutte située dans une forêt. On ignore totalement qui il peut être, car il n'y avait aucun papier sur lui. Le Dr Cloutier, coroner de l'endroit, tiendra une enquête demain, sur l'affaire.

M. G. N. Ducharme

M. et Mme G. N. Ducharme, de Chambly, sont partis hier soir pour un voyage de quelques mois aux Etats-Unis. Ils passeront en plus grande partie de l'hiver en Floride. Mademoiselle Annette Ducharme, leur fille, élève de Villa-Charme, les accompagne et passera Maria, les accompagne et passera les vacances du jour de l'An avec eux à New-York et Atlantic City.

Les bolcheviki protestent

Le gouvernement bolchéviste russe adresse des notes à la Finlande et à l'Esthonie.

Riga, Lettonie, 23 (S.P.A.) — Le gouvernement bolcheviste russe a adressé à la Finlande une nouvelle note exigeant que les Finlandais cessent d'aider aux insurgés de la Carélie et expulsent de leur pays le général Boris Savinkoff, membre de l'ancien gouvernement Kerensky de Russie, et qui a été chassé de la Pologne dernièrement à la demande du gouvernement soviétique.

M. Tchitcherine, le ministre des affaires étrangères russe, qualifie d'insultante la réponse donnée par la Finlande à sa première note. Cette fois-ci le ministre russe désigne le numéro de la rue d'Heisingfors où habite le général Savinkoff ainsi que l'adresse des bureaux où, selon lui, se fait le recrutement carélien en Finlande. Il termine par ces mots: "Si le gouvernement finlandais essaie encore de se soustraire à nos demandes, il sera responsable des dangers de rupture de la paix entre la Russie et la Finlande."

M. Monty poursuit

LE SECRETAIRE D'ETAT POURSUIT UN INDIVIDU EN LIBELLE.

Un nommé Charles Baum, accusé de libelle par M. Rodolphe Monty, secrétaire d'Etat, a comparu, ce matin, en chambre, devant le magistrat Lantot, de la Cour de police. Baum s'est avoué coupable, déclarant qu'il reconnaissait avoir fait erreur et qu'il en était pénitent. Le président du tribunal l'a condamné à subir son examen volontaire. On s'attend à ce qu'il soit envoyé aux Etats-Unis.

M. Monty que nous avons rencontré à la sortie du tribunal nous a fait la déclaration suivante: "C'est une conspiration politique qui a été montée contre moi par certains personnages qui avaient intérêt à ce que je sois défait dans le beauharnois. Ils se sont servis d'un faible d'esprit par qui ils ont fait porter des accusations complètement fausses, comme vous avez pu d'ailleurs vous en rendre compte vous-même par le fait qu'il s'est avoué coupable. Il m'accusait de lui avoir volé \$35,000, et par l'entremise de certaines personnes j'ai réussi à lui faire mettre par écrit ses déclarations. D'où l'accusation de libelle."

Les Anglais en Egypte

Maite, 23 (S.P.A.) — Deux navires de guerre anglais viennent de recevoir l'ordre de se diriger sur l'Egypte sans retard. D'autres unités de la flotte méditerranéenne anglaise attendent des ordres et peuvent être également appelées, d'un moment à l'autre, à même destination.

Délégation auprès de M. St-Cyr

Les Trois-Rivières, 23. — Une nombreuse délégation s'est rendue auprès de M. W. St-Cyr, ex-échevin du Cap de la Madeleine, pour le prier de se porter candidat à l'élection échevinale qui doit avoir lieu en janvier dans la ville voisine. M. St-Cyr a refusé.

Conseil central

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-51, rue Craig, réunion du conseil central. Les délégués devront être présents.

sous; un an, \$6.

La chapelle-souvenir de Grand-Pré

DESCRIPTION RAPIDE

Bathurst, 20 décembre 1921.
Votre journal a déjà entretenu ses lecteurs sur le projet conçu par les Acadiens d'ériger un monument à Grand-Pré même pour perpétuer la mémoire des victimes du Grand Dérangement de 1755. Ce projet est maintenant en pleine voie de réalisation sous l'habile et active direction d'un puissant comité, dont M. l'abbé André D. Cormier, de St-Jacques, N. B., est l'énergique et zélé président.

Ce monument sera rien moins qu'un édifice, un fac-similé de l'ancienne église de St-Charles de Grand-Pré détruite à l'époque de la dispersion.

Le travail du prélèvement des fonds progresse d'une façon très satisfaisante, Acadiens et Canadiens français souscrivant généreusement. Déjà les plans et devis ont été préparés et les travaux de construction devront commencer dès le printemps prochain.

Voici une brève description de l'édifice projeté:

Cette chapelle souvenir, projetée à Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse, sera des dimensions suivantes: D'un côté le corps principal aura soixante pieds de longueur sur quarante de largeur. Ses murs de côté auront vingt-cinq pieds sortis de terre. Toutes les mesures données ci-haut sont prises à la ligne de nivellement de la terre.

A l'arrière de la dite chapelle, il y aura une annexe, que l'on conviendra d'appeler une sacristie. Cette sacristie aura vingt pieds de longueur et en largeur, avec des murs de côté, mesurant vingt pieds de hauteur.

A l'avant de cette dite chapelle, un perron en pierre, béton de ciment et armature d'acier, sera construit et aura environ trois pieds au-dessus du sol. Les marches au nombre de cinq auront sept pouces de haut, par quatorze de large, ou de lit.

L'aspect général extérieur, de cette chapelle-souvenir, sera la simplicité. Elle dira l'histoire passée, l'histoire éloignée de 166 ans, au-delà, lors de la florissante paroisse de St-Charles.

Les parements extérieurs de ses murs seront en pierre de moellon. Il y sera employé des pierres des champs des alentours, posées en plein bain de mortier, de ciment, chaux et sable. Ces pierres, qui seront tout simplement travaillées au marteau, seront à peu près noyées dans les lits de mortier. Cependant, aux angles des murs et à l'embranchement des portes et châssis, il y aura des coins et des crochets, lesquels seront laissés clairs de mortier sur leurs faces, c'est-à-dire que leurs lits seront plus ou moins travaillés ou ébauchés afin d'établir des lignes.

Les longues toitures, qui rappellent l'époque architecturale Henri IV, seront un peu évassées à leurs bases, le tout sera recouvert avec du bardeau d'amiante, bleuâtre, afin de simuler l'ardoise. Ces bardeaux auront une base carrée.

Le clocher, qui surmontera le fronton de cette chapelle, aura sa lanterne, recouvert de cuivre rouge et sa flèche recouverte du même bardeau d'amiante, tel que ci-haut décrit. Ce clocher aura son élégance, malgré ses lignes un peu sévères. Sur le pont de la lanterne reposera un tréteau surmonté de cloches, ce tréteau sera construit indépendamment de la structure dudit clocher et sa flèche, qui sera très élancée, recevra une croix en fer forgé et terminée avec le traditionnel coq qui caractérise les vieilles églises françaises, le tout bien doré.

Ce mémorial, malgré son peu de décorations extérieures, malgré sa modestie, aura des lignes très gracieuses, il sera en tout français. Aussi, à son fronton et à sa façade principale, la monotonie en sera bien rompue par ses larges ouvertures et particulièrement par ses portes d'entrée. Ces immenses portes donneront certainement un air de solennité et pratiquement elles permettront à un nombreux auditoire d'être témoin des cérémonies religieuses ou autres.

Les corniches, les gouttières, dalles, etc., seront aussi en cuivre rouge.

Les fondations seront bien protégées d'un drainage et d'une bonne ventilation.

Les planchers de la chapelle et de la sacristie seront élevés de trois pieds et demi au-dessus de la ligne de terre et seront construits en ciment armé, puis fini en mosaïque. Cette mosaïque sera d'un dessin "style Renaissance française", de tonalités variées, mais où le blanc et le bleu domineront. Ces couleurs seront très pâles. Ceci, afin de donner plus de majestueuse grandeur à son intérieur.

Cet intérieur consistera en deux

grandes salles, dont une sera réservée à un musée, essentiellement acadien. En définitive la salle principale offrira un ensemble des plus décoratifs, de style Renaissance, époque contemporaine. Cette vaste salle aura ses murs de côté, exposés en relief par des pilastres à fortes projections et surmontés par des chapiteaux décoratifs, avec entablements à denticules, etc. Ces dits pilastres seront jumelés et seront couronnés par des lunettes, dans lesquelles figureront les portraits des chefs de l'Acadie. Lesdits murs qui seront en crépis, faits avec des matériaux à prise rapide, auront leur surface finie sable, le tout sur des lattes de portes et châssis se trouvant en stuc, de même que toutes autres moulures ou ornements.

Le plafond sera en même crépis et lattes, sera une voûte elliptique, richement décorée de panneaux, garnis de moulures bien prononcées et à forts reliefs ornements. Toutes ces décorations seront en stuc.

Les lambris de hauteur seront en marbre canadien, mouluré.

En plus de toutes ces décorations en stuc, il aura des panneaux de marbre, placés sur tous les murs, sur lesquels il y aura des inscriptions de noms de familles acadiennes, ces inscriptions seront scrutées et dorées.

Lorsque toute cette décoration sera terminée, le vaste intérieur sera rehaussé de magnifiques peintures murales, à l'huile, de peinture non polie. Ces tableaux représenteront l'histoire acadienne, depuis la dispersion à nos jours. Ils diront aux visiteurs étrangers le progrès de la nation.

Les portes d'entrée principales seront surmontées de brillantes verrières plombées, déposées dans des cadres d'acier formant un panneau décoratif par lui-même. De même au mur de séparation entre la chapelle et la sacristie, il y aura une verrière mais dans un encadrement en bois. Dans ce mur il y aura une porte de communication de la chapelle à la sacristie.

La sacristie aura un intérieur fini d'une manière, beaucoup moins élaborée, ses murs n'auront que des garnitures à ses châssis et portes, avec une corniche très simple, pour compléter à l'angle du plafond. Ce plafond sera quelque peu cintré, et formé à panneaux, à moulure unies ou courantes. Le lambris à l'entour des murs sera en marbre canadien, uni.

Dans toute la décoration intérieure, ci-haut, la note dominante du coloris, sera le jaune ivoire pâle, le feuillage des moulures et des autres ornements sera un peu brun, mais les saillies seront très vives par leur clarté.

Les plans et devis de l'édifice-souvenir ont été faits par M. R. A. Fréchette, un architecte distingué, qui exerce sa profession avec succès à Moncton, N. B.

Un scandale

Toronto, 23. (S.P.C.) — Il y a eu toute une sensation à une séance de la commission Riddell, qui enquête sur les transactions de limites à bois. Un certain employé de la commission aurait fait des rapports simulés, étant d'une ignorance absolue et d'une incompétence notoire. Le fait a été révélé par des lettres privées.

Vous voulez lire des potins de concierges et de commères? Ne lisez pas le Devoir. Vous voulez les vraies nouvelles et des commentaires impartiaux? Lisez le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

Aux Sessions

Le juge Bazin siégeant en Cour des sessions, hier après-midi, a condamné un nommé Joseph Lavoie à sept ans de pénitencier, pour avoir été trouvé coupable de cambriolage.

René Limoges trouvé coupable de la même accusation s'en est tiré avec six mois de prison.

Le président a aussi condamné à deux ans de pénitencier un nommé David Patterson alias Thomas Jackson, trouvé coupable d'avoir pénétré, par effraction dans la maison de M. R. L. Rutherford, à Westmount et d'avoir pointé un revolver sur les détectives qui venaient pour l'arrêter.

Pour avoir été trouvé coupable d'avoir volé un paletot de chat sauvage appartenant à une personne inconnue, Jacob Metyntuk a été condamné à six mois de prison.

Il y a dix ans

(du Devoir, 23 décembre 1911)
Le "Globe" joue cartes sur table. Premier-Montreal de M. Omer Heroux.

Cri du coeur, Billet du soir de M. Nap. Tellier.

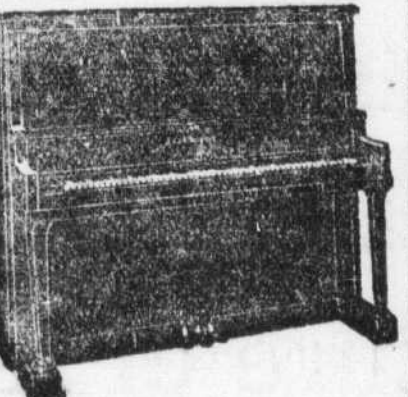
Encore sa politique d'affaire, de M. Georges Pelletier.

Le conflit italo-turc, de M. Ul-déric Tremblay.

Lettre de France, de M. Joseph Denais. A propos de théâtre — Un renouveau moral — Une nouvelle vague de nationalisme — Les chemins de fer d'Etat.

Hotel Place Viger

DINER-SAUTERIE
Tous les samedis soirs.
Un dollar et cinquante centimes.
Pour réserver des places:
MAIN 5720



La musique fait le bonheur des grands et des petits.

Achetez ce Noël-ci un piano "LAUZON". Il est le choix incontesté des connaisseurs.

J. O. LAUZON

610, Mont-Royal est
Entre De La Roche et Christophe-Colomb — St-Louis 5390.

ACHETEZ VOS Diamants

CHEZ NOUS

Non seulement nous avons l'un des plus beaux choix de bijoux enchâssés de platine, d'or, d'or blanc et de diamant, mais tous nos modèles sont des créations nouvelles.

Nous avons une valeur spéciale sous forme de bague à diamant solitaire enchâssé de platine pour \$50.00

NOTRE MAGASIN EST OUVERT LE SOIR.

O ST-JEAN Enrg

629, Ste-Catherine est Montréal.

MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES

SPECIAUX DU MATIN EXTRAORDINAIRES

Pas de commandes par téléphone ou par la poste évidemment. Le but de ces spéciaux du matin est de vous encourager à magasiner le matin afin d'éviter l'encombrement de l'après-midi et du soir.

Complets et Pardessus pour Hommes

Un certain nombre à un prix étonnant, lequel, dans plusieurs cas, est moins que la moitié du prix original. En gris, brun, bleu et noir.

Prix, demain matin: 13.75

Venez de bonne heure.

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au rez-de-chaussée.

Gants pour Hommes

Bons gants en cape et mocha, bien doublés, tan et gris. Seulement 200 paires.

Prix, demain matin: 1.95

— prix demain après-midi: mais nous ne croyons pas qu'il en reste.

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au rez-de-chaussée.

Jupes pour Dames

Un certain nombre de jupes en velours tout laine, très élégantes, rayées et quadrillées, tailles 26 à 30. Prix demain matin: 9.45

Prix demain après-midi: 12.95

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au deuxième.

Mouchoirs de Fantaisie

300 boîtes renfermant 6 mouchoirs en belle batiste blanche, brodés en blanc, et ourlés à jour. Prix demain matin: .95

Prix demain après-midi: 1.50

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au rez-de-chaussée.

Services a Diner

97 MORCEAUX

Simili-porcelaine anglaise Bridgewood, décoration en blanc et or. Seulement 53 services en vente. Prix: 22.95

Prix demain après-midi: 35.00

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au troisième.

SERVICES A CREME — SERVICES A MAYONNAISE — SERVICES A CREME FOUETTÉE — SERVICES A MARMELADE. — Prix demain matin: 1.25. — Prix demain après-midi: 1.95

Faites vos achats chez Goodwin.

— Au troisième.

CASSEROLES—

Seulement 175 en vente mais en 9 modèles différents.

Prix demain matin	1.65	Prix demain après-midi	3.25
Prix demain matin	2.15	Prix demain après-midi	4.25
Prix demain matin	2.65	Prix demain après-midi	5.25
Prix demain matin	3.15	Prix demain après-midi	6.25
Prix demain matin	3.25	Prix demain après-midi	6.50
Prix demain matin	3.90	Prix demain après-midi	7.75
Prix demain matin	4.15	Prix demain après-midi	8.25
Prix demain matin	4.40	Prix demain après-midi	8.75

TOURTIÈRES—

En farfence, support nickelé. Seulement 75 en vente. Prix demain matin: 1.65 — Prix demain après-midi: 3.25

BOITES POUR CADEAUX—

200 boîtes variées, grandes et petites. Prix demain matin: .50 — Prix demain après-midi: 1.10 et 1.15

ARTICLES EN CUIVRE—

Jardinières, potiches, etc. 300 articles anglais, japonais et canadiens. Prix demain matin: 3.50 — Prix demain après-midi: 7.00

Prix demain matin: 3.75 — Prix demain après-midi: 8.00

ACCESSOIRES DE FOYER—

Pelle, trisonnier et pincette, en cuivre. Prix demain matin: 3.75 — Prix demain après-midi: 8.00

Garde-feu et accessoires de foyer en cuivre. Prix demain matin: 16.00 — Prix demain après-midi: 22.50

Faites vos achats chez Goodwin — En bas.

Horloges de Cheminée en Acajou

Mouvement 8 jours, sonnerie des heures et des demi-heures. Prix demain matin: 16.50 — Prix demain après-midi: 20.00

Prix demain matin: 21.50

Faites vos achats chez Goodwin

— Au rez-de-chaussée.

SPECIAL DE SAMEDI au MAGASIN du SOUS-SOL

Chemises de Percale

pour garçons de 12 à 14 ans .89

Manchettes doubles, sans col.

Rayures noires, bleues et mauves.

Goodwin's LIMITED

Chemises de Nuit en .79

Finette pour hommes

Un bon choix de petites, moyennes et grandes rayures. Rayures bleues, roses et brunes.

Faites vos achats chez Goodwin—Au magasin du sous-sol.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR

G. SAINT-GERMAIN

18

(Suite)

Mme Landry posa sur le piano d'acajou les feuillets qu'elle venait de déployer et s'en alla vers la cuisine. Moins d'une heure après, le fils et la mère se retrouvaient dans la salle à manger et prenaient place à table.

Sur la nappe blanche, brillaient les cristaux clairs et l'antique argenterie, souvenirs de famille chers à Mme Landry; au milieu du couvert, une gerbe de lilas dans un vase de grès mêlait ses grappes mauves et sa fraîche verdure. L'at-

bat-jour de porcelaine, revêtu de mousseline vieille or, laissait dans la pénombre le reste de la pièce, et cette ombre discrète ajoutait à l'impression de tranquille intimité des deux convives.

Ils étaient en face l'un de l'autre sous la lumière de la lampe, et ainsi éclataient les contrastes et les ressemblances de leurs visages. Le profil aux contours précis et fermes, accentué et viril chez le fils, était plus fin, plus moelleux chez la mère; les yeux de Mme Landry de beaux yeux bruns très doux, très tendres, où s'alliaient la flam-

me de l'intelligence et le rayonnement d'une exquise bonté, étaient chez son fils plus noirs, plus profonds, plus pénétrants. Le visage de la veuve, encore frais et sans rides, ses cheveux châtains clairs ou quelques fils d'argent apparaissaient à peine, sa taille petite et svelte, ses mouvements gracieux et vifs, accentuaient un air de jeunesse qui faisaient dire à son fils:

— En nous voyant l'un à côté de l'autre, on doit te prendre pour ma sœur. Et pour un peu, je le croirais moi-même.

— Grand fou! répondait Mme Landry; j'ai vingt ans de plus que toi et je pourrais être grand-mère, si tu voulais.

— Oui, je le sais bien, voilà ce qui manque à ton bonheur, Patience, cela viendra peut-être un jour. Il ne faut jurer de rien.

Au cours du repas, Mme Landry racontait l'emploi de son après-midi. Elle était allée à un salut à la paroisse, puis elle avait rendu visite à une vieille amie qui habitait le quartier de Vaugirard; et pour son plaisir elle avait fait une partie de la route à pied.

Tout en parlant, elle ne se lassait pas de contempler ce grand et robuste garçon à la physionomie in-

telligente et énergique, dont l'attitude, le geste sobre et jusqu'à la voix brève décelaient à la fois la force physique, la calme possession de soi, la volonté patiente dont il avait donné plus d'une preuve. Ce fils aimé n'avait-il pas tenu et au-delà des promesses de son enfance? N'était-il pas devenu un homme dans la plus belle acception de ce mot tout en restant son petit, son enfant, par l'affection et la confiance qu'il lui témoignait en toute occasion?

Maintenant comme autrefois il était sa fierté, le bonheur de sa vie; il avait été aux jours d'épreuve, son espoir et sa consolation.

Mme Landry, née Jeanne Ringeval, était la fille d'un petit usinier de Saint-Denis. A peine âgée de quinze ans, elle avait perdu sa mère, et son père s'était presque aussitôt remarié. La nouvelle Mme Ringeval supportait mal sa belle-fille; la vie de Jeanne aurait été des plus tristes sans l'affection de sa grand-mère maternelle, Mme Brisset, chez laquelle elle faisait chaque année un long séjour. La vieille dame, veuve d'un fonctionnaire de l'Etat, habitait Dommarin-sur-Yèvre, dans le département de la Marne. Elle vivait de sa modeste pension, dans

une maisonnette qu'elle tenait de ses parents.

Mme Brisset et sa petite-fille se retrouvaient toujours avec joie. Jeanne rapportait sur son aïeule toute la tendresse filiale dont son cœur débordait; elle goûtait près d'elle les charmes d'un intérieur paisible, les agréments de cette joie campagne aux aspects variés et pittoresques. Enfin, elle trouvait parmi les amis de sa grand-mère des affections vraies qui l'attachaient encore davantage à cet asile, tandis qu'au foyer paternel on la traitait de plus en plus en étrangère, en intruse.

Du second mariage de M. Ringeval un enfant était né, un fils qui prenait dans le cœur du père la place de la fille aînée. Mme Ringeval cultivait avec habileté et excitait cette préférence. Son but secret était d'obtenir que la majeure partie de la fortune de son mari lui échût à elle et à son fils, au détriment de sa belle-fille. Ses plans réussirent. A la mort de M. Ringeval, Jeanne ne recueillit dans la succession paternelle que la petite dot de sa mère.

Cette injustice attrista beaucoup Mme Brisset qui trouva cependant une consolation dans le retour de-

finitif de sa petite-fille auprès d'elle.

Or, peu de temps après son arrivée à Dommarin, Jeanne, qui avait un peu plus de dix-huit ans, fut demandée en mariage. Les parents du jeune homme qui aspirait à sa main étaient d'honnêtes paysans. Pour assurer à leur fils unique une carrière conforme à ses goûts, ils s'étaient imposé de lourds sacrifices. Pierre Landry avait fait de fortes études et se destinait à l'enseignement. Agrégé à sa sortie de l'école de la rue d'Ulm, il venait d'être nommé professeur de mathématiques au lycée de Reims.

Jeanne le connaissait depuis longtemps; une vive amitié unissait les deux jeunes gens dès leur enfance; les deux familles se montraient enchantées de ce projet d'union. Le mariage fut décidé et eut lieu quelques mois après.

Lorsque le petit François vint au monde, la joie de tous fut à son comble. Puis vinrent des deuils. Le malheur sembla s'acharner sur la jeune épouse qui perdit successivement son mari et ses beaux-parents. La mort prématurée du professeur laissait Mme Landry dans une situation de fortune des plus précaires. Avec le faible revenu de sa dot, elle devait vivre, élever son

fils, pourvoir à son avenir. Par nécessité, elle demeura près de son aïeule, dans la petite maison de Dommarin. La vieille grand-mère devenue infirme, son enfant encore petit se partageaient ses soins et sa sollicitude. Elle porta seule le fardeau des tâches pénibles, des soucis de toutes sortes, se donna tout entière à ces deux êtres chers.

En revanche, elle devait recevoir de son fils d'immenses satisfactions.

A dix ans, François, remarquable par sa raison précoce et son intelligence, obtint de l'Etat une bourse d'internat qui lui permit de continuer ses études au lycée de Reims, où avait professé son père. Trois années de ses maîtres qui s'accrochaient à lui prédire un avenir brillant.

Mais le jeune garçon s'inquiétait des difficultés au milieu desquelles se débattait sa pauvre mère. Pendant les congés, il la voyait sans cesse au travail, épuisant, à force d'économie, à poursuivre un peu de bien-être à ceux qui lui étaient si chers. Il sentait que son avenir, si tant est que cette mère si vaillante, si dévouée, et si se promettait de lui venir en aide au plus tôt.

(à suivre)



Victrola 300
\$400.00

Victrola

L'instrument qui a conquis, par sa qualité, une réputation mondiale. Dans les foyers où l'on a de la culture et le sens artistique, de par le monde entier, c'est le Victrola que vous trouverez.

Aucun autre instrument ne peut satisfaire votre goût musical, car c'est le meilleur instrument que vous désirez; or celui-là, c'est le Victrola.

FOISY FRERES Inc.

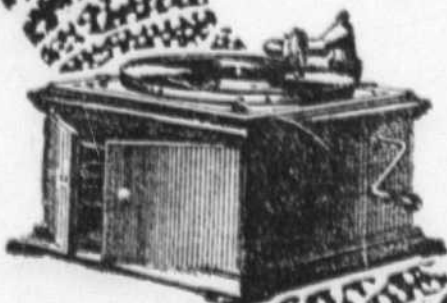
210-216-EST, RUE STE-CATHERINE

Tél. Est 1644

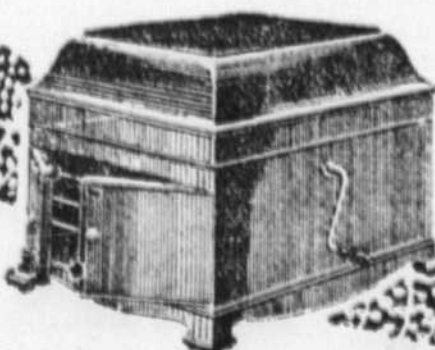
Angle Sanguinet



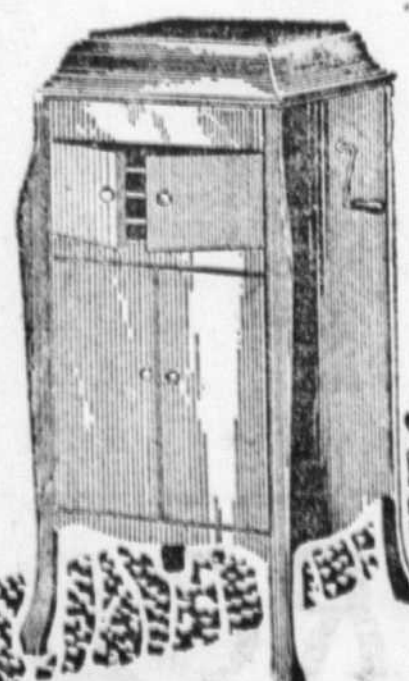
Victrola 4
\$40.00



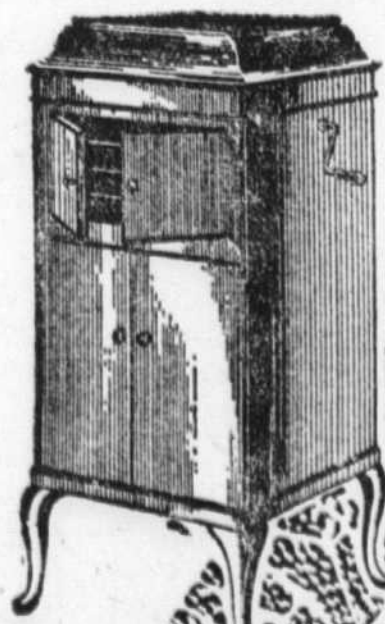
Victrola 6
\$60.00



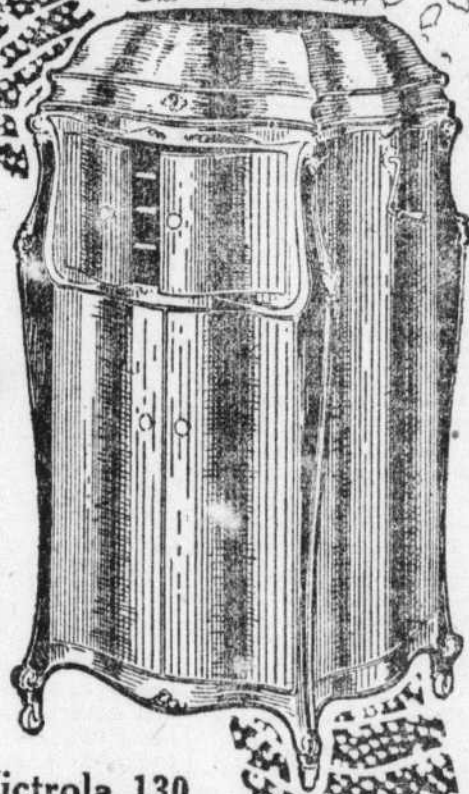
Victrola 9
\$190.00



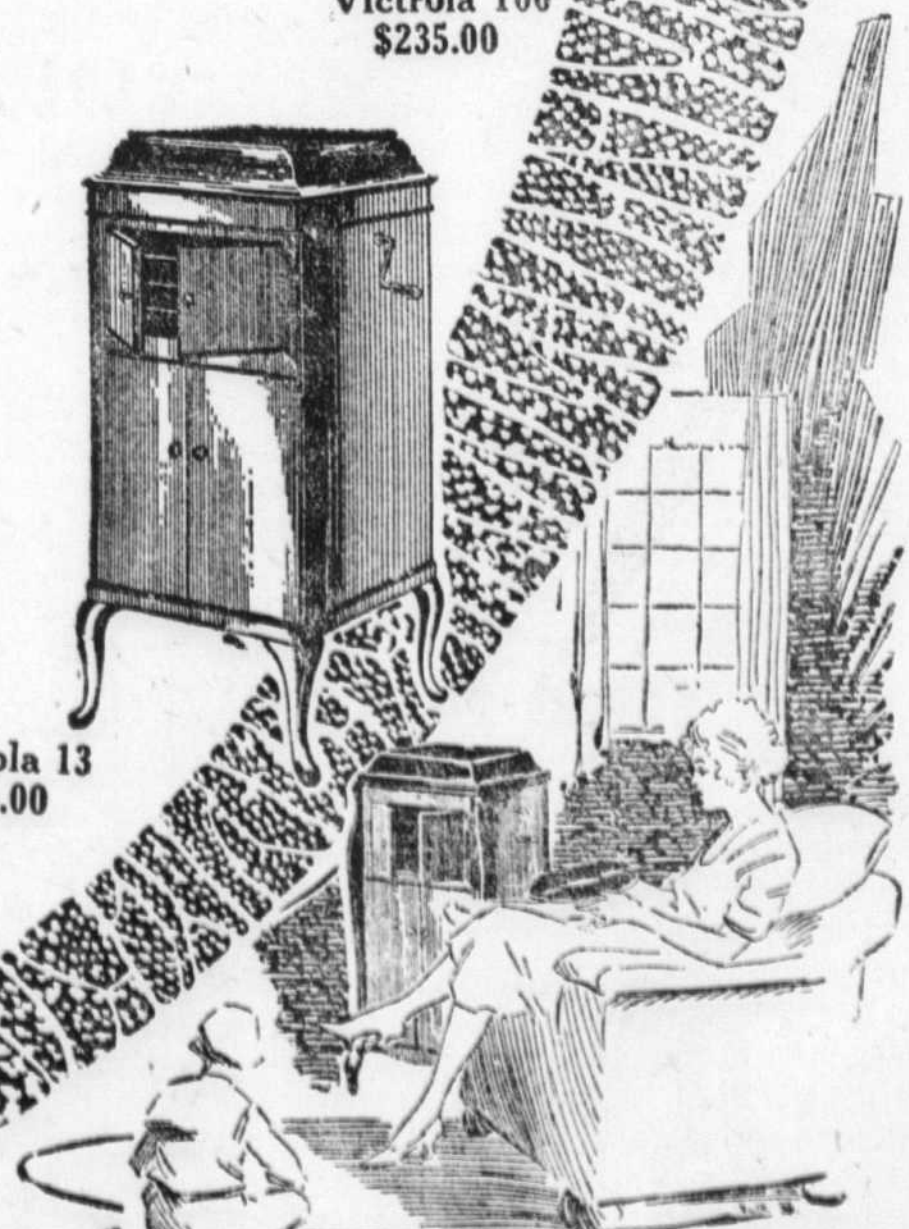
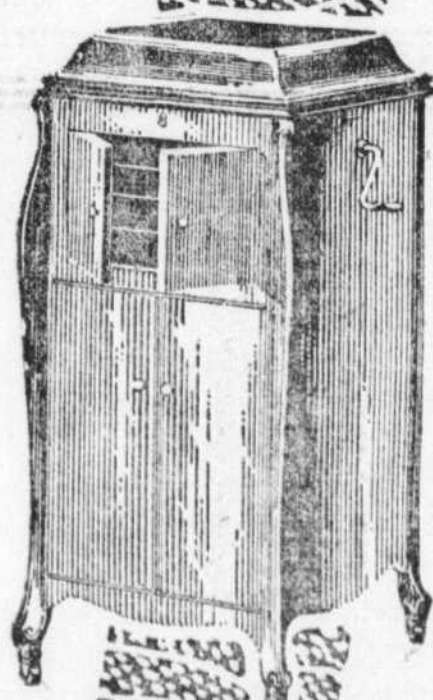
Victrola 13
\$220.00



Victrola 100
\$235.00



Victrola 130
\$535.00



Victrola 80 \$155.00

Lettre de Toronto

UN PARTI QUI PROGRESSE

M. ROSS, CANDIDAT PROGRES-SISTE DANS OXFORD-NORD, BAT SES DEUX ADVERSAIRES POUR LA LEGISLATURE. — L'EARL DE CAVAN PARLE DE L'EMPIRE. — UNE NOUVELLE EGLISE.

Toronto, 23. — C'est le partage des journaux de parti sans doute que de vouloir toujours annoncer la mort de l'adversaire. Après le décès des nationalistes, on a publié la disparition des progressistes. Mais les événements vengeurs produisent sans cesse des résurrections ou plutôt rétablissent simplement les auteurs de la fausse rumeur qui ont des raisons à eux pour ne point voir. L'élection de North Oxford, où M. Ross, représentant des Fédérés-Unis, a battu à plate couture un libéral et un conservateur pour la législature, est un coup direct porté dans l'Ontario à la propriété gouvernementale Hydro-électrique et tout le tremblement. Le candidat de la classe rurale, car toutes les villes ont voté contre lui, y compris Woodstock, était appuyé par toute l'artillerie de campagne, le premier ministre et six membres de son cabinet, et par le *Farmers' Sun* dont le rédacteur en chef est frère du nouveau député. M. Day, son concurrent le plus rapproché est encore en-dessous de 1,330, et la débâcle du parti libéral dans la province est aussi évidente que celle du parti conservateur, disparu dans la corruption et les scandales.

M. Ferguson, leader conservateur, à qui l'on demandait son opinion s'est dit convaincu de la fin du parti progressiste et il ne voit aucune signification particulière dans l'issue de la campagne. La vérité c'est que la politique de M. Drury va nuire énormément aux plans du maire Church, de M. Beck et d'une foule d'autres gérants de grosses compagnies qui ne dédaignent pas s'assurer de gros salaires et ne pas encourir de pertes, ce qui est tout trouvé avec la nationalisation du système hydro-électrique. North Oxford, malheureusement pour les anciens partis, ne se trouvait pas affecté beaucoup par le parcours de l'énergie électrique de Niagara, et c'est ce qui poussait les libéraux comme les conservateurs à dire que l'on quittait le terrain de discussion. Mais M. Drury se sentait sur un sol sûr et il a déclaré tout le long de sa campagne que la conduite entière de son administration devait ou non être approuvée et le résultat a été que les deux autres partis ont été écrasés. Dans le district de Nissipi, où demeure M. Day, M. Ross a remporté une majorité de 350. Il est bon de remarquer que la famille du nouveau député a été l'une des premières à s'établir dans le district de Zorra, comté d'Oxford, ce qu'on ne peut pas dire de tous les députés de la

législature ontarienne du côté de l'opposition. La plupart des députés fédérés-unis sont canadiens. M. John Calder, libéral, était auparavant député d'Oxford-nord, et sa mort a été cause de l'élection partielle.

Un délégué anglais à la conférence de Washington, l'Earl of Cavan, expert militaire, a parlé lundi au *King Edward*, sous les auspices de l'Empire Club et du jeune Club Canadien. On voit immédiatement que l'on veut tenir la jeunesse au courant des idées impériales et l'Earl of Cavan est un des grands préceptes de la doctrine. Son impression de la conférence du désarmement se résume dans ces mots: *Tremendous'y sincere*. Comme vague, il n'y a guère que l'éloquence balfourienne pour l'égaliser. La dite conférence, pleine de promesses, et qui devrait se terminer avant la Noël, n'en est encore qu'aux préliminaires et chaque pays fait de son mieux pour ne pas se laisser manger par le plus gros. Le conférencier prétend qu'Albion s'est mérité l'admiration des siècles pour le dévouement qu'elle a montré à la bonne cause, mais il ne croit pas que la France *is playing the game*. Elle hésite trop à abandonner les idées belliqueuses et sa conduite sur la Méditerranée cause les inquiétudes, point vagues du tout, ce n'est pas au vieux militaire qu'est l'Earl of Cavan. Il a des inquiétudes pour l'Inde qui a appris à se gouverner, mais il a bonne confiance dans l'intelligence de l'Angleterre pour régler la question.

—Depuis dimanche dernier, Toronto s'honore d'une nouvelle église bénite par Mgr McNeil. Elle porte le nom de St-James et elle est construite un peu en dehors de Toronto sur le chemin de Runnymede.

—Mgr Couturier, chapelain aux armées du général Allenby, en Alexandrie, Ont., a parlé à Massey Hall, lundi soir, sous les auspices de la *Catholic Truth Society*. Son sujet était l'Égypte ou il a passé plusieurs années et il a surtout appuyé sur le gouvernement politique de l'Égypte et les avantages de l'administration britannique. L'assemblée était présidée par M. James P. Murray.

Pierre DuGARS.

Exposition des produits français

Les heures d'ouverture de l'exposition des produits français, qui a lieu actuellement à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 358, La-gauchetière est, sont fixées comme suit:

De 9 a. m. à 1 p. m. et de 3 p. m. à 6 p. m. tous les jours, excepté le dimanche, et de 8 p. m. à 10 p. m. les lundi, mercredi et vendredi.

L'exposition sera ouverte aux heures ci-dessus le lundi 26 décembre 1921 et le lundi 2 janvier 1922.

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le *Devoir* est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6

"L'aide au Collège Mathieu"

"ASSURONS L'AVENIR DES PETITS CANADIENS FRANÇAIS DE L'OUEST."

L'œuvre du Collège Mathieu est immense à réaliser, elle aura une forte et très lointaine répercussion dans l'histoire de notre pays et bien au-delà de la région où elle a été fondée. Il s'agit de créer dans l'Ouest une élite, de fournir des compétences et de donner à la race canadienne-française des chefs qui maintiendront intactes les saines traditions françaises et catholiques; et sauvegarderont les droits nationaux et religieux contre les tentatives anglicisatrices de la majorité.

C'est le Collège Mathieu qui préparera les jeunes Canadiens français de la Saskatchewan aux tâches supérieures de demain. C'est pour cela qu'il faut maintenir cette institution et lui permettre de jouer le grand rôle qui lui sera dévolu. Outre la satisfaction du plus légitime orgueil, tous les Canadiens français de la province de Québec trouveront un avantage direct ou indirect à faire du Collège Mathieu une institution digne de notre race et égale à son rôle. Que tous souscrivent largement et se persuadent bien que l'œuvre est d'une utilité primordiale pour notre race pour nos compatriotes de la Saskatchewan et pour notre pays. Noblesse oblige!

P. S. — Les souscriptions peuvent être adressées soit à Monsieur Z. H. Marois, Vicaire-Général du diocèse de Regina, aux soins de l'Archevêché de Montréal, soit à Monsieur A. G. Casault, Secrétaire du Comité d'Organisation, 352 rue Sherbrooke-est.

(Communiqué)

Le cabinet australien

Melbourne, 23. (S.P.C.) — Le premier ministre australien W. M. Hughes a infusé du sang nouveau dans son cabinet. Il reste lui-même premier ministre et ministre des affaires étrangères, mais le ministre des postes, le ministre de la marine et le vice-président du conseil législatif se sont retirés.

Le capitaine Bruce remplace sir Joseph Cook comme ministre des finances. M. Cook vient d'être nommé haut commissaire d'Australie à Londres.

Les ministères de la guerre et de la marine ont été fondus ensemble et confiés à Walter Massey Greene, actuellement ministre du commerce. Le sénateur George Foster Pearce, qui a été ministre de la guerre depuis avant le conflit mondial, a été nommé ministre de l'Intérieur et des territoires. Il succède à Alex. Poynton.

Un échec de Ford

Washington, 23. — L'Interstate Commerce Commission a refusé à Henry Ford de tenter son projet pour réduire de 20 p. c. le taux du transport du charbon, sur son chemin de fer, le Detroit, Toledo and Ironton.

Pour les pauvres

La Banque d'Epargne vient de distribuer la somme de \$9,350 aux institutions de charité. Cette somme constitue l'intérêt sur le fonds des pauvres et, cette année, c'est la même somme que l'an dernier.

Voici la liste des institutions entre lesquelles la banque répartit cette somme.

Asile des aveugles, \$200; asile de Bethléem, \$75; asile des sourdes-muettes, \$250; asile du Sacré-Cœur, rue Fullum, \$75; asile des sourdes-muettes, coteau Saint-Louis, \$175; asile Saint-Joseph, \$200; Charity Organization Society, \$40; Children's Memorial Hospital, \$60; Hebrew Ladies' Aid Society, \$25; Hebrew Benevolent Society, \$100; Hebrew Ladies' Benevolent Society, \$50; Hervey Institute, \$80; hôpital des incurables, \$400; hôpital Notre-Dame, \$480; hospice Auclair, \$75; hôpital Saint-Justine, \$100; hospice Bourget, \$75; hospice Gamelin, \$150; hospice du Saint-Enfant-Jésus, \$100; hospice Sainte-Camégonde, \$125; hospice Saint-Vincent-de-Paul, \$50; Hôtel-Dieu, \$300; Institut Bruchési, \$100; Ladies' Benevolent Society, \$100; Ladies of the Day Nursery, \$40; l'Assistance Publique, \$75; la salle de l'Asile, rue Visitation, \$100; Little Sisters of the Poor, \$475; Mackay Institute for Protestant Deaf Mutes, \$80; Maison Sainte-Genève, \$100; Montreal Association for the Blind, \$40; Montreal Diet Dispensary, \$40; Montreal Dispensary, \$100; Montreal Foundling and Baby Hospital, \$50; Montreal Hebrew Sheltering and Orphan Home, \$25; Montreal General Hospital, \$480; Old Brewery Mission, \$50; orphelins catholiques, rue Sainte-Catherine, \$100; Orphelinat Saint-Alexis, \$75; Orphelinat Saint-Arsène, \$75; Patronage Saint-Vincent-de-Paul, \$300; Protestant House of Industry and Refuge, \$300; Protestant Infants' Home, \$150; Protestant Industrial Rooms, \$80; Protestant Orphan Asylum, \$60; Protestant Church Home, \$40; St. Bridget's House of Refuge, \$500; St. Patrick's Orphan Asylum, \$500; Sheltering Home, \$50; Soeurs du Bon-Pasteur, \$400; Soeurs Grises, \$500; Soeurs de la Miséricorde, \$350; Soeurs de la Providence, \$500; Union Nationale française, \$75; University of L'Assommoir, \$75; Western Hospital, \$150; Women's Hospital, \$50.—Total, \$9,350.

PACIFIQUE CANADIEN

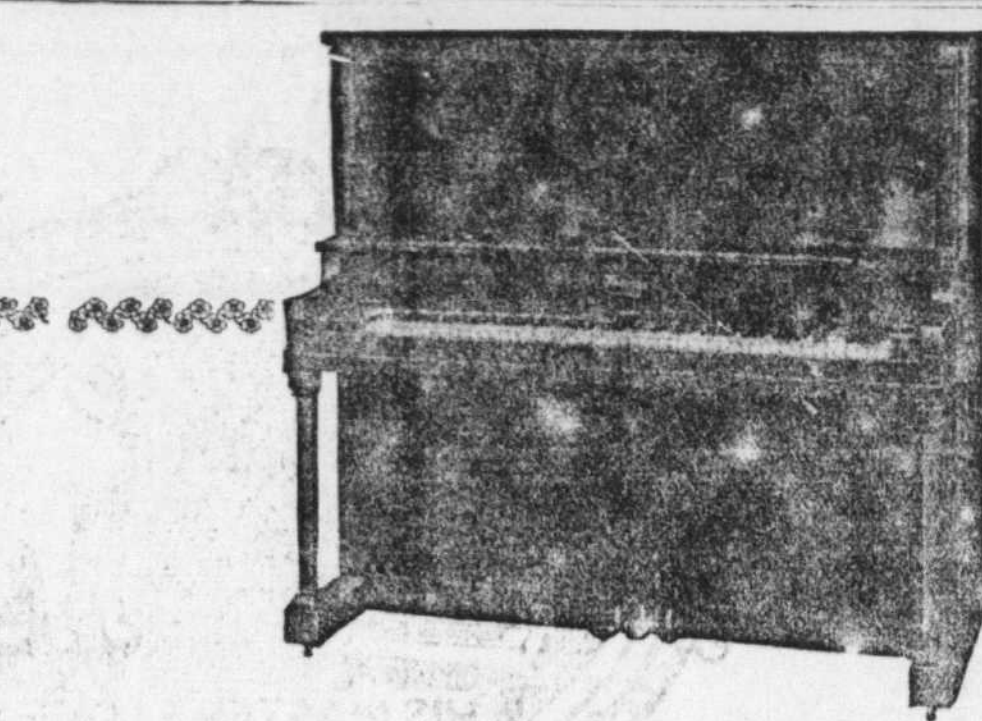
Nouvelles améliorations sur les trains de nuit entre Montréal et Québec.

En plus de l'excellent service de trains de jour entre Montréal et Québec, le Pacifique Canadien vient de mettre sur cette ligne des wagons-lits à compartiments attachés aux trains de nuit qui quittent Montréal, gare Windsor à 11.20 p.m. arrivant à Québec, gare du Palais à 6.30 a.m., tous les jours.

Montréal (Gare Windsor) et Québec (Vers l'Ouest)

Quitte Montréal, gare Windsor: 9 a.m. tous les jours, (le Frontenac), arrivant à Québec, à 2 p.m.

11.20 p.m. tous les jours, arrivant à Québec, à 6.30 a.m.



LE PIANO LANGELIER

(STYLE C)

LE CHOIX DES ARTISTES

Vous trouverez cet instrument chez les artistes et les connaisseurs. Sa tonalité et le dessin de sa caisse en font un véritable bijou. Nous fabriquons aussi des pianos de plusieurs autres styles.

Nos instruments se vendent à meilleur marché qu'ailleurs. Nous fabriquons nous-mêmes tous nos pianos et, de ce fait, éliminons les bénéfices des intermédiaires.

Vous commettrez une grave erreur en omettant de voir ou d'entendre le LANGELIER si vous avez l'intention de vous procurer un piano.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN.

J. Donat Langelier
LIMITÉE

Tél. Est 3426 et 377.

366-368 Est, rue Ste-Catherine,

MONTREAL

Le plus grand magasin du genre au Canada

(Vers l'Ouest)

Quitte Québec, gare du Palais: 1.30 p.m. tous les jours, (le Frontenac), arrivant à Montréal, gare Windsor à 6.30 p.m.

11.45 p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7.05 a.m.

Montréal (Gare Viger) et Québec (Vers l'Est)

Quitte la gare Viger:

9.45 a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Québec, à 3.40 p.m.

5.00 p.m. tous les jours, sauf le dimanche (le Viger) arrivant à Québec, à 10.15 p.m.

11.45 p.m. tous les jours, arrivant à Québec, à 6.30 a.m.

(Vers l'Ouest)

Quitte Québec, gare du Palais:

9 a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Viger, à 3.30 p.m.

4.40 p.m. tous les jours, sauf le dimanche (le Viger), arrivant à Montréal, gare Viger, à 9.40 p.m.

11.45 p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Viger, à 6.40 a.m.

(réc.)

CADEAUX DES FETES

Aux retardataires qui n'ont pas encore acheté leurs cadeaux... nous rappelons qu'ils trouveront à la

Pharmacie J.-H. ROBERT

des cadeaux de luxe autant qu'utiles, convenant aux personnes des deux sexes et de tous les âges

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS:

Cigarettes—en boîte de fantaisie	Depuis	\$1.25	Plumes—réservoir avec plumes		
Cigares—en boîte de fantaisie	Depuis	1.25	convenant à toutes les écritures	Depuis	2.50
Chocolats Neilson	Depuis	.35	Crayons Eversharp	Depuis	.75
Chocolats Lowney	Depuis	.35	Papier à lettres en boîte de cou-		
Chocolats Page & Shaw	Depuis	.65	leur	Depuis	.35
Poudre de toilette	Depuis	.25	Parfums en coffret—les meilleurs, tels que Houbigand,		
Poudre de talc	Depuis	.25	Coty, Arly, Pivers, Erasmic, Rigaud, Roger et Gallet,		
Poudre à sachet	Depuis	.25	Mavis, Minty, Taylor	Depuis	.50
Lotion et eau de toilette	Depuis	.75	Lumières et batteries électriques		
Bouteille Thermos	Depuis	2.25	(Everready-Flash Light)	Depuis	1.00
Carafes Thermos	Depuis	7.00	Rasoirs Gillette	Depuis	5.00
(Avec plateau et verres)	Depuis	25.00	Rasoirs Auto-Strop	Depuis	5.00
Boîte à lunch (pour automobilistes)	Depuis	19.50	Rasoirs Durham-Duplex	Depuis	1.50
Caméras Brownie	Depuis	2.00	Rasoirs ordinaires garantis	Depuis	2.50
Caméras Premo	Depuis	4.00	Nécessaires à barbe, comprenant miroir sur pied ajustable, blaireau, bol, savon et poudre.		
Kodaks	Depuis	15.00			

Notre dernier service de toilette en ivoire 35.00
français. Valeur de 50.00. Pour les fêtes . . .

CREME-GLACEE, MARQUE "PURITY"
Afin de ne pas être déçus, donnez votre commande de bonne heure.
Vendue en briquettes ou dans réceptacles de 1, 2½ et 5 gallons.

Les commandes par la poste reçoivent une attention spéciale. Rappelez-vous que toutes marchandises achetées ici sont d'une garantie absolue.

J.-H. ROBERT, Pharmacien
1185 rue St-Denis, angle Mont-Royal

LA VIE SPORTIVE

Le National à Québec

Les équi-piers du National se préparent soigneusement en vue de l'ouverture des séries de la ligue de la Cité qui aura lieu le 29 de ce mois à l'Arena Mont-Royal alors que nos violet et blanc auront à faire face au club Loyola. Les hommes du capitaine Laurendeau sont déjà en excellente forme mais comme nos porte-couleurs désirent à tout prix remporter le championnat de la ligue cette saison, ils ne négligeront rien pour atteindre le but visé. Ce soir, entre 5 heures 30 et 6 heures 30, les joueurs du National auront une autre pratique à l'Arena.

Afin d'améliorer leur jeu d'ensemble et de bien se préparer en vue des séries de la ligue du président Larose, les équi-piers du National se rendront à Québec lundi prochain où ils joueront dans la soirée contre le club de la Vieille capitale. Tous les joueurs feront le voyage et l'on nous informe que plusieurs directeurs de l'Association ont promi d'accompagner nos porte-couleurs. Les amateurs qui désirent faire le voyage seront les bienvenus. Le départ aura lieu à 9 heures du matin, lundi prochain.

NOS RAQUETTEURS REVETIRONT LE COSTUME

NOS GAIS LURONS AURONT DE LA NEIGE EN ABONDANCE POUR LA MESSE DE MINUIT. LE PROGRAMME DE NOS PRINCIPAUX CLUBS.

C'est demain soir que nos raquetteurs assisteront à la Messe de Minuit et la plupart de nos clubs ont décidé de se rendre à la campagne pour assister au Service Divin ainsi qu'au réveillon traditionnel.

Nos gais lurons jubilent aujourd'hui à la vue de la bordée de neige que nous avons car nos raquetteurs pourront revêtir le costume demain soir.

LE NATIONAL.

Les raquetteurs du National se rendront à Sainte-Anne-de-Belle-vue accompagné de leur corps de clairons. Le départ aura lieu à 9 heures précises et tous les membres de cette section sont priés d'être au poste.

LE MONTAGNARD.

Le Montagnard assistera à la Messe de minuit à l'église de Cartierville; des places spéciales ont été réservées. Le réveillon de Noël sera servi à l'Hôtel Meunier. Cette sortie est sous la présidence de M. Edmond Lefrançois, trésorier du club. Le départ aura lieu à 10.30 p.m. samedi-soir angle des rues St-Catherine et St-Timothée; le trajet se fera en tramway spécial.

Le comité a préparé un programme spécial et réserve des surprises à ceux qui assisteront. Les cartes sont en vente par les membres de la communauté de régie. Si le temps le permet, les membres devront endosser le costume autant que possible. Réservez vos billets de suite ainsi que ceux de vos invités.

LE STE-BRIGIDE

Le Sainte-Brigide assistera à la Messe de minuit à l'église de la Longue-Pointe et se rendra ensuite à l'Hôtel des Touristes de Montréal-Est, où l'on réveillonnera.

Le corps de clairons est maintenant au complet, et promet de se faire valoir samedi soir.

Les membres et leurs amis accompagnés de dames sont invités à se joindre au Sainte-Brigide. Ils passeront quelques bonnes heures.

Un orchestre a été retenu pour la circonstance, et les danseurs se divertiront à leur aise.

Le tramway spécial qui fera le trajet, partira du coin des rues St-Timothée et Sainte-Catherine à 10.30 heures.

LE MOLIERE

Samedi, aura lieu le voyage à St-Léonard-de-Port-Maurice, pour la Messe de Minuit. Tous les membres désirant faire le voyage sont priés de donner leurs noms au gérant au plus tôt. Tous les arrangements sont terminés et tout fait prévoir que ce voyage sera un brillant succès. Le réveillon sera servi chez Eugène Cloutette, le fameux coureur en raquette.

CANADIEN DE SAINT-HENRI.

Cette année le club de raquette le Canadien de Saint-Henri assistera à la Messe de Minuit dans sa propre paroisse, à l'église Saint-Henri. Il prendra ensuite le réveillon aux salles du club. Ce souper est pour les membres seulement.

Ce soir, à 8 heures, pratique du corps de clairons. Tous devront être présents.

LE SAINT-PAUL.

Le club de raquetteurs Saint-Paul se rendra à Pointe-Claire, demain soir, pour la Messe de Minuit. Tous les membres sont cordialement invités.

ILS NE SONT PAS RECONNAISSANTS

Tex Rickard a beaucoup aidé à populariser les championnats américains en leur donnant des combats à Madison Square Garden, mais tout indique que les corps des différentes divisions sont loin d'être reconnaissants, car ils n'ont pas l'air anxieux de se battre de nouveau dans la Métropole américaine.

Les dépêches d'hier annoncent que Rickard a réussi à faire signer Wilson pour rencontrer Harry Greb et c'est le seul que Rickard a pu décider à se battre à Madison Square Garden.

Dans les cercles pugilistiques c'est un secret de polichinelle que Wilson a grandement besoin d'argent et c'est probablement pour cette raison qu'il a consenti à se battre pour Rickard. Wilson a reçu sa part de \$37,000, pour sa dernière rencontre avec Bryan Downey. Il y a quelques mois à Jersey City, mais les gens bien informés disent qu'il ne lui en est pas resté beaucoup après qu'il eut payé ses avocats qui durent travailler pendant plusieurs mois avant d'en arriver à un règlement. Le combat Wilson-Greb sera donc un coup d'argent pour le premier.

Des Chapeaux de Paille

Non— Ils sont inutiles l'Hiver

La Gazoline d'hiver "Imperial Premier" est fabriquée surtout pour être employée durant la saison froide. Elle permet de mettre le moteur en marche du premier coup, fournit la force motrice en abondance et assure un plus long parcours, pour chaque gallon utilisé.

La Gazoline d'hiver "Imperial Premier" est un produit canadien entièrement raffiné, provenant d'une distillation directe. Vous ne sauriez trouver un meilleur carburant, l'hiver, à n'importe quel prix.

Pour la commodité et l'économie, faites usage des Livrets de Coupon "Imperial".

Imperial Oil Limited

Une Compagnie Canadienne Des Capitalistes Canadiens Des Ouvriers Canadiens



THEATRE SAINT-DENIS
Toute cette semaine en matinée et en soirée.

The TRANSGRESSOR

Présenté par L'ASSOCIATION DE L'ART CATHOLIQUE

sous les auspices des églises Saint-Pierre et Saint-Stanislas de Kotska
Une histoire vécue qui appelle les sentiments du cœur.
PRIX POPULAIRES

Midget Smith est victorieux contre Hermar

New-York, 23. — Midget Smith, le New-York, a obtenu la décision des juges sur Pete Herman, ancien champion poids-coq du monde dans un combat de quinze rounds disputé hier soir, au Madison Square Garden.

Herman ne paraissait pas être en excellente condition et donna plusieurs ouvertures à son adversaire. Il se battit avec assez de prudence dans les premières rondes, mais vers la fin de la bataille il faillit visiblement et Smith ne manqua pas l'occasion de lui porter de solides coups.

Herman pesait 118 1-2 livres et Smith 119 1-2.

Gene Tunney a mis Eddie O'Hara hors de combat à la sixième ronde. Tunney pesait dix livres de plus que O'Hara.

Jack Renault, qui réclame le championnat poids lourd du Canada, a obtenu la décision des juges sur Al Reich dans un assaut de huit rounds. Dave Rosenberg a également gagné contre Jimmy Darcy.

Les Habitants dans la capitale demain soir

LES JOUEURS DE NEWSY LA-LOUPE, ONT A FAIRE FACE A UN RUDE ADVERSAIRE. — ILS JOUERONT CONTRE LES SENATEURS A L'ARENA DEY.

Encouragés par leur victoire de mercredi soir, les Bleu-Blanc-Rouge se sont remis à l'œuvre, hier midi, et ils se préparent au combat à la partie de samedi soir contre les Sénateurs, à Ottawa. Ces deux équipes se trouvent maintenant sur un pied d'égalité et il est certain que ce sera une lutte contestée. Toronto vient jouer, ici, la semaine prochaine et les Bleu-Blanc-Rouge auraient donc une chance de se mettre sur un pied d'égalité avec les St-Patrick, s'ils triomphaient demain, à Ottawa.

Aux quartiers du Canadiens on ne veut rien dire au sujet de Bouchard, mais un téléphone de la vieille capitale, nous annonce qu'il est fort probable qu'il se joigne au Bleu-Blanc-Rouge d'ici à quelques jours. Bouchard a jusqu'à, ce matin, pour présenter sa défense aux autorités amateurs et on a hâte de voir quelle sera son attitude. On dit même que deux autres affidavits ont été faits contre lui, ce qui sera loin d'améliorer son cas. L'affaire Bouchard continue de susciter beaucoup d'intérêt et les développements sont attendus avec anxiété.

Le point accordé au Hamilton comptera, mais à l'avenir, il faudra qu'une meilleure cloche soit installée à l'Arena Mont-Royal. Le président de la ligue a déclaré que Marsh était appuyé par les règlements, qui disent qu'une période prend fin après le signal de l'arbitre et non après le son de la cloche. Comme le point accordé aux Hamilton n'a pas affecté le résultat de la dernière joute, l'incident en restera là.

Mickey Delmont vs Jimmy Wilde

Jimmy McKimmie est en pourparlers avec le représentant américain du "National Sporting Club" de Londres, et s'il obtient ce qu'il demande, Mickey Delmont ira rencontrer Jimmy Wilde dans la capitale anglaise.

On dit que Wilde est maintenant rétabli du malaise qui l'a affecté depuis plusieurs mois et les promoteurs anglais veulent lui faire rencontrer un bon adversaire des Etats-Unis. Des offres furent faites à Pal Moore, de Memphis mais ce dernier a plusieurs combats de balles pour le mois de février et il a

été obligé de refuser. On s'est ensuite adressé à Johnny Buff, mais le champion américain a demandé un prix fabuleux et on prétend que Ted Kid Lewis, actuellement à Londres, a recommandé Mickey Delmont.

Si on se rappelle bien, Delmont est le seul boxeur de la catégorie poids-coq qui ait réussi à knock-outter Johnny Buff, il y a environ un an. On se demande s'il pourrait en faire autant aujourd'hui, mais sa victoire est là et les records parlent par eux-mêmes. Ce knock-out fera sans doute impression dans les cercles pugilistiques de Londres et une rencontre Wilde-Delmont sera une grosse attraction chez les Anglais.

On veut que McKimmie ait reçu une offre de \$2,000 en plus de deux billets de transport à Londres pour la part de Delmont. Ceci représente environ \$9,000 en argent canadien, de sorte que le petit Italien serait grassement payé. En certains quartiers on prétend que l'affaire est pratiquement bâclée et que McKimmie et Delmont sont à faire leurs préparatifs pour s'embarquer vers le 20 janvier prochain. Le combat aurait lieu le 16 février prochain, de sorte que Delmont aura amplement le temps de s'acclimater et s'entraîner en conséquence.

Le cas de Bouchard

Le comité d'enregistrement de la Q. A. H. A. aura beaucoup de besogne sur les bras la semaine prochaine car les dépêches de Québec nous apprennent que Bouchard soumettra sa cause à ce comité et qu'il fournira les preuves qu'il n'a jamais été payé pour jouer avec le club Hochelaga de la défunte ligue Montréal. Aussitôt que la déclaration de Bouchard sera reçue une assemblée d'urgence sera convoquée et l'on décidera de cette cause importante qui intéresse tous les amateurs du sport du hockey. La Ligue provinciale inaugurera sa saison lundi soir prochain et le club Québec se propose de retenir les services de Bouchard si celui-ci obtient sa carte.

La saison s'ouvrira le 30 décembre

Les séries de la A. H. A. seront inaugurées le 30 décembre et la saison prendra fin le 22 février. Voici le calendrier adopté par la ligue pour les séries 1921-1922:

Déc. 30—Granites à Kitchener.
Déc. 31—Hans' ton à Aura Lee.
Janv. 3—Argonauts à Granites.
Janv. 5—Kitchener à Aura Lee.
Janv. 6—Argos à Varsity.
Janv. 7—Granites à Hamilton.
Janv. 10—Varsity à Granites.
Janv. 11—Hamilton à Kitchener.
Janv. 13—Aura Lee à Varsity.
Janv. 14—Argos à Hamilton.
Janv. 18—Varsity à Kitchener.
Janv. 18—Argos à Aura Lee.
Janv. 21—Hamilton à Granites.
Janv. 23—Varsity à Hamilton.
Janv. 26—Aura Lee à Argos.
Janv. 27—Kitchener à Granites.
Janv. 30—Hamilton à Argos.
Fév. 1—Aura Lee à Kitchener.
Fév. 4—Varsity à Argos.
Fév. 4—Aura Lee à Hamilton.
Fév. 7—Hamilton à Varsity.
Fév. 8—Aura Lee à Granites.

Fév. 10—Argos à Kitchener.
Fév. 11—Granites à Varsity.
Fév. 14—Kitchener à Varsity.
Fév. 16—Granites à Aura Lee.
Fév. 17—Kitchener à Hamilton.
Fév. 18—Granites à Argos.
Fév. 21—Kitchener à Argos.
Fév. 22—Varsity à Aura Lee.

Chemin de fer National du Canada

SERVICE DE TRAINS ADDITIONNELS SUR L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT A L'OCCASION DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Le chemin de fer National du Canada annonce qu'à l'occasion de Noël et du Jour de l'an, des trains additionnels seront mis en circulation sur l'embranchement de Montfort, vers le sud, lundi, le 26 décembre 1921 et lundi le 2 janvier 1922, partant de Huberdeau à 3 h. p.m., attendus à la Jonction de Montfort à 5 h. 45 p.m. et faisant raccordement avec le train du Pacifique Canadien qui est attendu à Montréal gare Viger, à 7 h. 15 p.m. Le train fera tous les arrêts intermédiaires.

Pour brochure donnant détails sur les heures des trains, s'adresser au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, ou au plus proche agent du chemin National du Canada. (rec.)

Avis postal

Une dépêche de lettre pour le Royaume-Uni pour être expédiée par le paquebot "SS. Panhandle State" qui quittera New-York le 27 décembre sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 5 h. p. m. le 26 courant.

Une dépêche complète pour le Royaume-Uni pour être expédiée par le S. S. "Melita" qui quittera St-Jean N. B. le 22 décembre sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 9.30 a. m. le 21 courant.

Une dépêche de lettres pour le Royaume-Uni pour être expédiée par le paquebot "SS. Gedric" qui quittera New-York, le 23 décembre, sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 5.00 p. m. le 22 courant.

Une dépêche de lettre pour le Royaume-Uni pour être expédiée par le SS. "Zeeland" qui quittera New-York le 24 décembre, sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 5.00 p. m. le 23 courant.

Chemin de fer du Grand Tronc

MONTREAL-TORONTO-HAMILTON.—VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS.

Le train de nuit qui part de la gare Bonaventure tous les soirs à 11 heures offre aux voyageurs un service exceptionnellement bon entre Montréal, Toronto et Hamilton, arrivant à Toronto à 7 h. 30 a.m. et à Hamilton à 9 h. 08 a.m. Au retour le train part de Hamilton à 9 h. 13 p.m. tous les jours et de Toronto à 11 heures p.m. arrivant à Montréal à 7.30 a.m. tous les jours. Wagons-lits-salons en Montréal.

Compagnie des Tramways de Montréal

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante sous (\$2.50) par action pour le trimestre finissant le 30 juin 1921, a été déclaré sur le capital-actions versé de cette compagnie en faveur des actionnaires dont les noms figurent au registre, le 15ème jour de décembre 1921, à 4 heures de l'après-midi, et sera payable, le 24ème jour de décembre 1921.

Par ordre du Bureau, PATRICK DUBÉ, Secrétaire-trésorier.

13 décembre 1921.

Toronto et Hamilton, sans changement, wagons-lits à compartiments et wagons directs entre Montréal et Toronto. Pour réserve de places et renseignements supplémentaires, s'adresser au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, Main, 3620, au bureau des billets de la gare Bonaventure, Main 8229 ou au bureau du Pullman, gare Bonaventure, Main 1543. (rec.)

Soviets et Turcs

Constantinople, 23. — (S.P.A.) — Les relations entre le gouvernement soviétique russe et le gouvernement nationaliste ottoman, sont entrées dans une phase nouvelle du fait que le gouvernement d'Angora s'est déclaré clairement en faveur d'une politique de conciliation avec l'ennemi. La nouvelle orientation politique des kémalistes qui découle de la conclusion de la paix et d'un accord économique avec la France a blessé les Russes. Il est vrai que Mustafa Kemal-pacha a protesté, à Moscou de la fidélité de son gouvernement à l'alliance turco-russe, mais les bolchévistes n'a-

Hotel Place Viger

DINER DE NOEL

DIMANCHE VINGT-CINQ DECEMBRE

Deux Dollars

Quel est le Poids de cet Elephant?

\$3,000 EN PRIX A CEUX QUI POURRONT LE DEVINER

"Attention au GROS ELEPHANT, dans 'Le Devoir' de samedi".

bandonnent pas moins les Turcs, ne leur offrent plus de crédits et ne leur envoient plus de munitions.

On dit que la mission anglaise du major Henry à Ineboli, a remporté un succès considérable. Les Turcs auraient fait d'importantes concessions. Un accord semble maintenant possible entre les Anglais et les nationalistes turcs, le major Henry ayant obtenu satisfaction sur

les points suivants: reconnaissance du contrôle international des Dardanelles par les nationalistes, donnant à l'Angleterre la priorité sur les autres Alliés; abandon de la propagande antibrutannique dans les pays mahométans de l'Asie, reconnaissance du mandat anglais en Mesopotamie, et octroi de privilèges économiques en Turquie d'Asie au nord de Mossoul.

La Bière MOLSON



Aujourd'hui sans faute

La Molson a fourni 136 fois le moyen de souhaiter à ses parents et amis un

'JOYEUX NOEL'

Cette année, la Molson est en plus forte demande que jamais. Donnez donc dès aujourd'hui votre commande de Noel afin de vous assurer votre approvisionnement.



ÉCHOS POLITIQUES

TROIS DÉPUTÉS NOUVEAUX

M. JOS. GAUTHIER, DANS SAINT-MARIE, LE NOTAIRE RICHARD DANS ÉRICHERES ET M. EUGÈNE GODBOUT DANS TÉMISCOUATA SONT ELUS, HIER.

La lutte électorale dans la division Sainte-Marie, district de Montréal, s'est terminée hier, par la victoire de M. Joseph Gauthier, président de l'union typographique Jacques-Cartier, sur M. Joseph Davignon et cela après une campagne très active de la part de chacun des deux candidats libéraux.

Le nombre de votes enregistrés, lequel a été de 4.133, sur un total de 12.400, démontre qu'environ 40 pour cent des électeurs, dans ce comté, se sont abstenus pour une raison ou pour une autre d'aller voter.

M. Gauthier ayant obtenu 2.441 votes et son adversaire 1.632 seulement, la majorité du premier se trouve donc être de 809 voix. Ce lui-là l'a emporté assez haut le matin dans 66 polls tandis que 13 polls ont été néanmoins favorables à M. Davignon. Les votes furent égaux dans les polls 36 et 46.

DANS VERCHÈRES

Verchères. — M. le notaire Jean-Marie Richard, candidat libéral dans Verchères vient de remporter la victoire sur son adversaire, M. Loiseleur, par une majorité de 464 voix.

M. GODBOUT EST ELU

Rivière-du-Loup, 23. — Sans tenir compte du petit nombre de polls encore à venir, M. Eugène Godbout, candidat libéral officiel, est élu dans le comté provincial de Temiscouata par une majorité de plus de 2.400 voix sur J. Saulnier, conservateur indépendant.

Québec, 23. — L'élection de M. Eugène Godbout, candidat libéral, est conclue. Les derniers rapports lui donnent une majorité de 2.400 voix. Il y a encore les résultats de deux polls à venir.

BENNETT EST BATTU

Calgary, Alberta, 23 (S.P.C.). — L'élection de M. J.-T. Shaw, progressiste dans le comté fédéral de Calgary-ouest était pratiquement admise hier soir, la révision officielle du scrutin dans tous les polls étant enfin terminée. M. Shaw a une majorité de douze voix sur M. R.-B. Bennett, ministre de la justice.

Il y a cependant 76 bulletins sur lesquels le juge R.-W. Winter a réservé jugement.

DANS BONAVENTURE

New-Carlisle, 23. — Le recomptage officiel du scrutin du 6 décembre dans le comté de Bonaventure a eu lieu devant M. G.-M. Kempfer, officier rapporteur, MM. Charles F. Bujold et L.-P. LeBel représentants M. Charles Marcell, qui est réélu pour la sixième fois, par 4.537, la plus forte majorité dans l'histoire du comté. M. F.-R. Busted, candidat du gouvernement, est le quatrième adversaire de M. Marcell qui aura perdu son dépôt.

Les Anglais aux Indes

Calcutta, 23. (S.P.A.). — Lord Reading, vice-roi des Indes, a refusé hier de retirer ses proclamations contre les non-coopérateurs et les volontaires nationaux et les assemblées séditieuses.

Cette attitude a été annoncée à une délégation d'indigènes qui lui a demandé de prendre cette mesure et de libérer les chefs moulins déjà emprisonnés. Elle a aussi suggéré une conférence pour mettre fin au mécontentement.

Le vice-roi a déclaré que le gouvernement devait maintenir l'ordre, mais pas un membre de la délégation n'a pu promettre que la désobéissance à la loi de la part des non-coopérateurs cesserait.

Lord Reading a pu promettre cependant que le gouvernement espérait pouvoir changer de politique à l'avenir.

Seethikoya Tangal, qui s'est récemment proclamé gouverneur d'un royaume mahométan à Mumamurthur, s'est livré de lui-même aux autorités aujourd'hui. Deux autres chefs moulins ont été capturés.

Réunion d'éleveurs

St-Jérôme, 23. — (D.N.C.). — Le lundi 19 novembre, nous avons eu une grande assemblée de tous les éleveurs et amateurs de volaille, pigeons et lapin de St-Jérôme, à la salle d'échantillons de l'hôtel La Pointe.

Un grand nombre d'éleveurs s'étaient rendus sur l'invitation de M. L. P. Morin, instructeur avicole des comtés de Terrebonne et Laval, pour connaître tous les renseignements afin de former une association avicole dans ces deux comtés.

A cette assemblée, assez nombreuse, plusieurs personnes ont donné leur nom pour devenir membres de cette association. Déjà on compte au-delà de cent membres qui ont promis leur fervent concours pour une exposition avicole durant l'hiver à St-Jérôme. Tous ceux qui désirent faire partie de cette association pourront s'adresser à M. L. P. Morin, instructeur avicole à Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, qui profite de l'occasion pour leur dire qu'une grande assemblée aura lieu à St-Jérôme, à la salle La Pointe, ce soir 23 décembre courant, à laquelle assemblée on formera le bureau de direction de cette association.

Gros incendie

Les Trois-Rivières, 23. — Un incendie a détruit, avant-hier, la grange et les instruments aratoires de M. Henri Bettez, cultivateur de Sainte-Marguerite, village situé non loin des Trois-Rivières. Vingt-deux vaches laitières, valant \$200 chacune, ont péri dans les flammes.

LE DÉSARMEMENT

Suppression des sous-marins

LORD LEE FAIT UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE CETTE MESURE. M. ALBERT SARRAUT S'Y OPPOSE.

Washington, 23 (S.P.A.). — Lord Lee, premier lord de l'Amirauté anglaise, a présenté le plaidoyer anglais pour l'abolition des sous-marins comme arme navale. M. Sarraut, chef de la délégation française, a présenté une déclaration au nom de la France s'opposant vigoureusement à l'abolition des sous-marins.

On s'attendait à ce que le réquisitoire anglais contre le sous-marin fut prononcé à une réunion plénière de la conférence où que les délégués voulaient se faire entendre par le monde entier. Ce fut quand même atteint par la publication d'un communiqué officiel basé sur le texte du travail de lord Lee. On a laissé entendre que la question peut être discutée plus tard à une réunion publique.

Bien qu'il soit peu probable que la demande anglaise trouve un écho parmi les délégués, il y a lieu de croire que le vigoureux réquisitoire de lord Lee aura pour résultat l'adoption de mesures destinées à prévenir la répétition des atrocités commises durant la dernière guerre. Toutes les puissances représentées à la conférence, a dit un délégué anglais, sont décidées à ce que les méthodes de guerre sous-marine employées par l'Allemagne ne soient jamais employées par elles.

S'il est impossible de rallier les autres puissances à leur cause, les délégués anglais vont épouser le mouvement tendant à restreindre les opérations des sous-marins dans les guerres futures.

La France, l'Italie et le Japon, par la bouche de M. Albert Sarraut, du sénateur Schanzer et du ministre Hanhiara, tout en favorisant la réglementation de la guerre sous-marine, ont allégué que la disparition du sous-marin enlèverait un élément important de la sécurité nationale.

Il est déclaré que le sous-marin était d'une valeur particulière comme arme défensive. M. Hughes, au nom des États-Unis, lut un rapport du comité consultatif de la délégation américaine, recommandant la réglementation de la guerre sous-marine. Il suggéra que la conférence étudie la possibilité d'interdire les opérations des sous-marins contre les navires marchands.

A la séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

La séance d'aujourd'hui, l'amiral LeBon, pour la France, présentera un plaidoyer pour la conservation du sous-marin et révélera probablement le tonnage sous-marin qu'il réclame son pays.

L'IRLANDE

LE DÉBAT A ÉTÉ REMIS

LE DAIL DECIDE PAR 77 CONTRE 44 D'AJOURNER LE DÉBAT SUR LE TRAITE ANGLO-IRLANDAIS AU 3 JANVIER.

Dublin, 23 (S.P.A.). — Le Dail Eireann par un vote de 77 contre 44 a décidé à la fin de la journée d'hier sur une motion présentée par Michael Collins, d'ajourner le débat sur l'accord irlandais jusqu'à mardi, le 3 janvier. Ce ne fut pas sur la motion elle-même mais sur un amendement à la motion que le vote a été pris. L'amendement présenté et secondé par les adversaires de l'accord, proposait que les séances fussent tenues jour et nuit tant que le vote n'aurait pas été pris sur la ratification du traité.

La défaite de l'amendement décida automatiquement de la motion. A part quelques exceptions le vote se divisa entre partisans et adversaires du traité.

Persone ne croit que si un vote eut été pris sur le traité lui-même, la majorité eut été aussi grande que le vote sur la motion d'ajournement, mais il n'y a pas de doute que ce vote exprime approximativement les sentiments de ceux qui sont pour et contre le traité.

Ceci est né par quelques adversaires du traité qui affirmèrent que ce n'est pas un sûr critérium que plusieurs députés de la coalition, spécialement opposés à la continuation du débat du traité pendant le temps de Noël et ont voté pour l'ajournement, afin de pouvoir être au foyer pour les fêtes.

En fait, la comtesse Markiewicz, l'une des plus vigoureuses adversaires du traité, a secondé la proposition de Collins, apparemment dans le but, comme l'indiquent ses discours satiriques d'empêcher que le débat se continue durant la journée et la soirée de Noël.

Lorsqu'un vote se dessina, l'atmosphère devint tendue. Plusieurs orateurs ne comprirent pas la signification des procédures et la grande excitation se manifesta lorsque le résultat du vote fut annoncé. M. de Valera avait l'air sévère lorsqu'il annonça le résultat. Collins et les partisans du traité firent preuve d'enthousiasme. Desmond Fitzgerald, ministre de la propagande, partisan du traité, a dit que pas plus de dix adversaires du traité avaient voté pour l'ajournement, ce qui indique une majorité de 23 pour le traité.

Pierce Beasley, actif sans féliciter, qui avait l'intention de parler pour la ratification dans l'après-midi, a dit peu après que le vote eut été pris qu'il ne pouvait conclure le résultat sur la ratification, mais qu'il croyait que le sort de l'Irlande tremblait dans la balance.

M. Collins avait suggéré sa proposition il y a quelques jours mais elle fut rejetée par Eamon de Valera et Arthur Griffith. Les événements avaient prouvé depuis que les procédures du Dail étaient loin d'approcher de la fin. Plus de vingt orateurs avaient annoncé leur intention de parler et la tendance de tous les discours était à la longueur. Ceci signifiait comme un orateur l'a fait observer, qu'il se pouvait que la session dure encore quinze jours.

M. de Valera s'est de nouveau fortement opposé à la proposition de Michael Collins et a suggéré que la séance soit prolongée tard dans la soirée afin de raccourcir les discours et prendre une décision cet après-midi.

John MacIntee, adversaire du traité, appuya M. de Valera, en disant comme raison que si le

Le maire, voulant secourir les sans-travail indigents, a réclame des autorités de la milice l'usage du manège de la rue Craig, pour le convertir partie en salle à manger et partie en dortoir.

Dans une lettre à M. King, premier ministre élu, M. Martin expose la situation des vétérans de la guerre qui sont restés sans emploi permanent depuis leur démobilisation, et sansabri. Ces gens sont réduits à l'extrême indigence et sollicitent des secours des autorités.

Le maire a confiance que le nouveau premier ministre fera droit à sa demande; il autorise pour demain, une collecte publique dans les rues de la ville, sous les auspices de la *Montreal Unemployed Fighting Men's Association*. Il prie les marchands de victuailles de donner largement à ceux qui leur tendront la main pour ces infortunés.

Le maire Martin a accueilli, au cours de la matinée, un petit groupe de sans-travail, qui sont venus manifester en face de l'hôtel de ville. Il les a encouragés par la promesse que le nouveau ministre viendra prochainement à leur secours.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Dail rejetait le traité, le pays, quel que soit son opinion actuelle suivrait l'attitude du Dail.

Un long débat aurait eu lieu sur la question du vote si Michael Collins n'était intervenu en demandant que chaque député n'ait qu'un vote. Le vice-président de la Chambre décida dans ce sens.

Le résultat du vote est double. Le pays pourra influencer les différents représentants d'ici au 3 janvier et les parties du pays qui sont en suspens seront probablement influencées en faveur du traité par l'impression que le vote d'hier représente un vote en sa faveur.

Lorsque la question fut posée on put immédiatement remarquer que M. de Valera, Erskine Childers, Austin Stack, Chas. Burgess et leurs partisans désiraient tous tenir le Dail en séance pendant qu'Arthur Griffith, Michael Collins, Eamon J. Duggan, le professeur John MacNeill et les partisans du traité étaient également anxieux de fournir l'occasion à tous les membres de conférer avec leurs committants.

Cadavre calciné

Limestone, Maine, 23. (S.P.A.). — Omer Degrandmaison, garçon de ferme venu ici de l'Isle Verte, Qué., a été trouvé mort ici, hier. Son cadavre porte des marques de coups.

Quelques heures après, le corps a été presque entièrement consumé par le feu dans les salles d'un directeur de funérailles où on l'avait transporté. Le feu aurait été causé par une cheminée défectueuse.

Journaliste décédé

Jacksonville, Floride, 23. (S.P.A.). — Henry Watterson, un des plus éminents journalistes des États-Unis et ancien propriétaire du *Courier Journal* de Louisville, Kentucky, est décédé dans un hôtel de cette ville, hier matin. Il était malade depuis quelques jours.

Les vétérans dans l'indigence

Le maire, voulant secourir les sans-travail indigents, a réclame des autorités de la milice l'usage du manège de la rue Craig, pour le convertir partie en salle à manger et partie en dortoir.

Dans une lettre à M. King, premier ministre élu, M. Martin expose la situation des vétérans de la guerre qui sont restés sans emploi permanent depuis leur démobilisation, et sansabri. Ces gens sont réduits à l'extrême indigence et sollicitent des secours des autorités.

Le maire a confiance que le nouveau premier ministre fera droit à sa demande; il autorise pour demain, une collecte publique dans les rues de la ville, sous les auspices de la *Montreal Unemployed Fighting Men's Association*. Il prie les marchands de victuailles de donner largement à ceux qui leur tendront la main pour ces infortunés.

Le maire Martin a accueilli, au cours de la matinée, un petit groupe de sans-travail, qui sont venus manifester en face de l'hôtel de ville. Il les a encouragés par la promesse que le nouveau ministre viendra prochainement à leur secours.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

Deux mois, \$1.

TELEPHONE EST 8000

SONGEZ AUX FETES

Faites vos Achats de Bonne Heure

MAGASIN OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI AU JOUR DE L'AN

AU ROYAUME DU PERE NOEL

Le Père Noël reçoit les enfants tous les jours de 10 à 11 h. et de 3 à 4 h.

DERNIERS JOURS POUR ACHETER VOS

JOUETS POUR NOEL

Trains Mécaniques

RÈNES

PIANOS



Trains mécaniques: locomotives, tender et 2 chars à passagers. Rég. 3.25, pour 2.49

QUILLES de bois, forme soldat, 2 boules. Rég. 2.95, pour 2.29

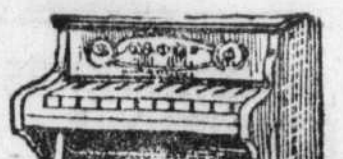
Services à thé en aluminium; 2 enfants. Rég. 1.59, pour 1.29

Coffres d'outils; rég. 2.75, pour 2.29

Locomotive avec tender rouges; rég. 2.85, pour 2.29

Élévateurs à marbres; rég. 2.50, pour 1.98

AUTOMOBILES "Touring" mécaniques; rég. 3.25, pour 2.49



Pianos à queue; fini acajou; 12 notes. Rég. 4.25, pour 3.45

Pianos droits; 8 notes. Rég. 1.75, pour 1.39

Meubles japonais, pour poupées; 5 morceaux. Rég. 2.95, pour 2.29

—Au deuxième.

Locomotive avec tender rouges; rég. 2.85, pour 2.29

Élévateurs à marbres; rég. 2.50, pour 1.98

AUTOMOBILES "Touring" mécaniques; rég. 3.25, pour 2.49

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.

—Au deuxième.